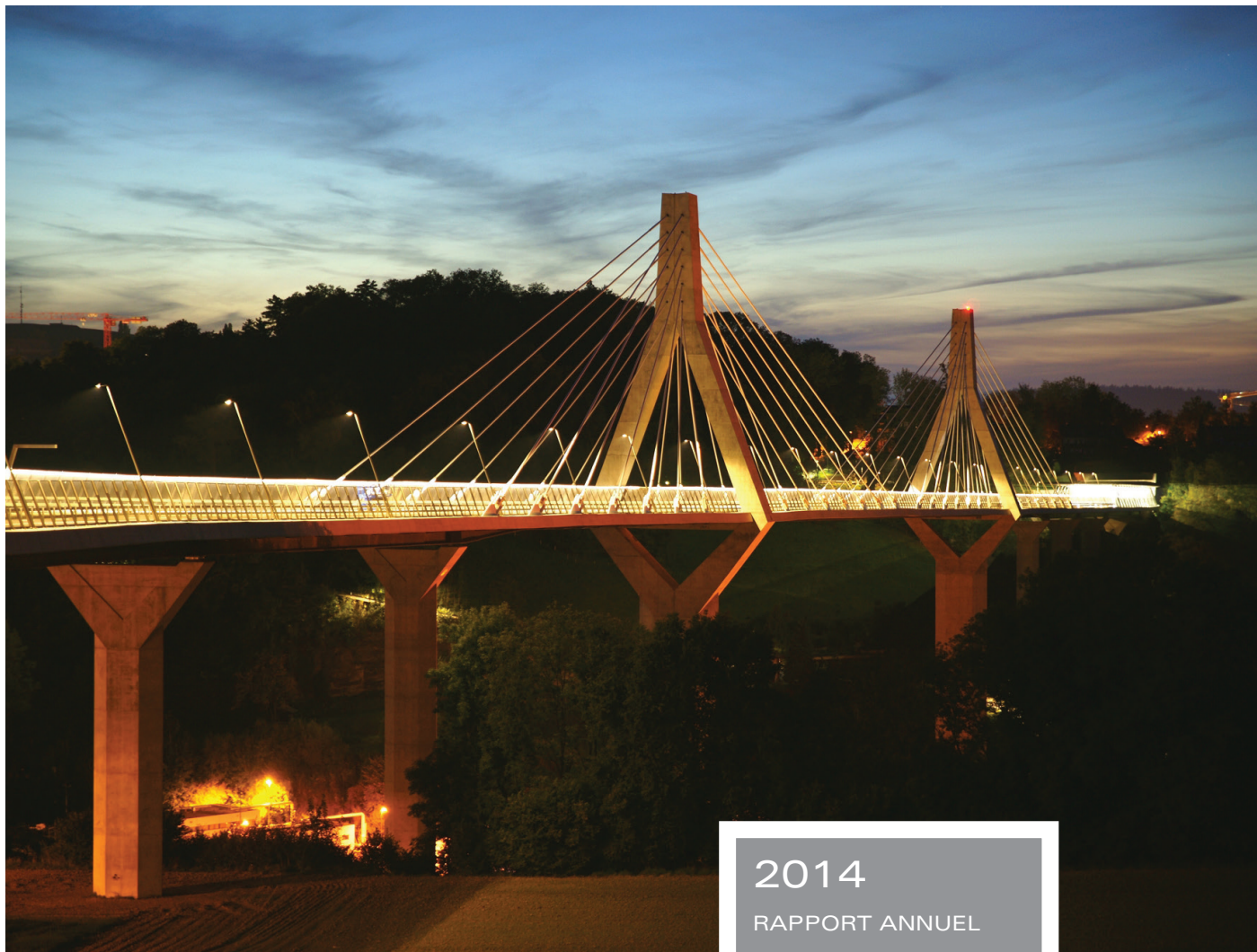




2014

RAPPORT ANNUEL



ZWAHLEN&MAYR SA

Unités de production principales



Zwahlen & Mayr Constructions Métalliques

Avec sa capacité annuelle de production de 10'000 tonnes, Zwahlen & Mayr est le plus important charpentier métallique de Suisse. Son outil de production particulièrement performant lui permet de fabriquer des éléments de près de 100 tonnes et de plus de 40 mètres de longueur.

Bien que spécialisée dans les ouvrages importants de fort tonnage (ponts routiers et ferroviaires, stades), Zwahlen & Mayr peut également réaliser pour ses clients des passerelles piétonnes, des halles industrielles ou des ouvrages spéciaux de tous types.

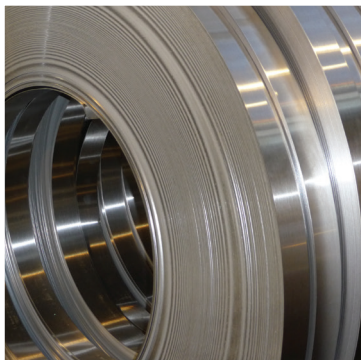


Zwahlen & Mayr Tubes Inox

Depuis 1980, Zwahlen & Mayr produit à Aigle des tubes en acier inoxydable et alliage de nickel, destinés aux échangeurs de chaleur de l'industrie chimique, alimentaire, pétrochimique et pour les centrales électriques; fabriqués par profilage et soudage, ces tubes répondent à des exigences élevées d'étanchéité et de fiabilité.

Dès 1990, Zwahlen & Mayr s'est aussi spécialisée dans la fabrication de tubes étirés de haute précision utilisés dans l'industrie automobile, pharmaceutique, pneumatique et les instruments de mesures.

Zwahlen & Mayr est devenu leader dans son domaine et exporte une part importante de sa production dans le monde entier.



Sommaire

Ordre du jour de l'assemblée générale	6
---------------------------------------	---

Comptes consolidés

Rapport du Conseil d'Administration	9
Compte de résultat global consolidé	13
Bilan consolidé	14
Variation des fonds propres consolidés	16
Tableau des flux de trésorerie consolidés	17
Notes aux états financiers consolidés	18
Rapport du réviseur des comptes consolidés	35

Gouvernance d'entreprise

Structure du groupe et actionnariat	37
Structure du capital	38
Conseil d'Administration	39
Direction	43
Rémunération, participation et prêts	45
Droits de participation des actionnaires	46
Prises de contrôle et mesures de défense	47
Organe de révision	47
Politique d'information	48

Rapport de rémunération

Rapport de rémunération	49
Rapport de l'organe de révision	52

Comptes statutaires

Bilan	53
Compte de résultat	55
Annexe aux comptes et proposition de répartition du bénéfice disponible	56
Rapport de l'organe de révision	59

Assemblée Générale ordinaire

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à **l'assemblée générale ordinaire**
le mercredi 29 avril 2015 à 17.00 h à la cantine de l'usine, Zone Industrielle 2, Aigle
(liste des présences dès 16.30H)

Ordre du jour de l'assemblée générale avec proposition du conseil d'administration

- 1. Le Conseil d'Administration propose d'élire M. Laurent Nicod, notaire-avocat, Etude Nicod SA, Avenue du Théâtre 2 à Monthey en qualité de représentant indépendant de Zwahlen & Mayr SA pour l'assemblée générale du 29 avril 2015**
- 2. Modification des statuts pour répondre aux exigences de l'Ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb)**
- 3. Commentaires du rapport annuel, des comptes statutaires et des comptes consolidés de l'exercice 2014**

4. Rapports de l'organe de révision

5. Décisions relatives à:

- a. Approbation du rapport annuel de l'exercice 2014
Proposition: Approbation
- b. Approbation des comptes consolidés et statutaires de l'exercice 2014
Proposition: Approbation
- c. Emploi du bénéfice au bilan
Proposition :

Report de résultat de l'exercice précédent	CHF	6'911'371
Résultat de l'exercice 2014	CHF	-632'790
Bénéfice à disposition de l'Assemblée générale	CHF	6'278'581
Report à nouveau	CHF	6'278'581

- d. Décharge aux membres du Conseil d'Administration
Proposition: Décharge à tous les membres

6. Elections

- a. Conseil d'administration et Président du Conseil d'administration
 - a1 Réélection de M. Badoux Jean-Claude
(et son élection comme Président du Conseil d'administration au cours du même vote)
 - a2 Réélection de M. Bottecchia Carmelo
 - a3 Réélection de M. Raggiotto Roberto
 - a4 Réélection de M. Rossetto Pierpaolo
- b. Comité de rémunération
 - b1 Election de M. Badoux Jean-Claude
 - b2 Election de M. Bottecchia Carmelo
- c. Organe de révision des comptes consolidés et statutaires:
Le Conseil d'Administration propose l'attribution du mandat à la Fiduciaire Fidag SA à Martigny pour l'exercice 2015

d. Représentant indépendant

Le Conseil d'Administration propose d'élire M. Laurent Nicod, notaire-avocat, Etude Nicod SA, Avenue du Théâtre 2 à Monthey en qualité de représentant indépendant de Zwahlen & Mayr SA pour un mandat d'une année qui s'achèvera à la fin de l'assemblée générale ordinaire suivante.

7. Vote sur la rémunération en 2016 du Conseil d'Administration et de la Direction Générale

a1 Vote sur les rémunérations des membres du Conseil d'Administration

a2 Vote sur les rémunérations de la Direction Générale

8. Divers et propositions individuelles

Comme indiqué au chapitre Gouvernance d'entreprise, page 47, chiffre 6.4. du rapport annuel 2013, toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour de l'assemblée générale 2015 devait nous parvenir au plus tard le 28 février 2015, de manière à ce que les délais légaux de publication de la présente convocation puissent être respectés.

Aucune proposition ne nous est parvenue dans le délai indiqué.

Informations :

Le projet de révision des statuts soumis à l'approbation de l'assemblée générale est à la disposition des actionnaires, sur demande durant le délai légal au siège de la société ou sur notre site internet à l'adresse suivante : http://www.zwahlen.ch/p_co_f_statuts.html

Le rapport annuel, les comptes consolidés et le rapport de l'organe de révision et des comptes consolidés sont à la disposition des actionnaires durant le délai légal au siège de la société.

Les cartes d'admission à l'assemblée générale seront remises jusqu'au 24 avril 2015 aux actionnaires détenant des actions au porteur par les banques suivantes:

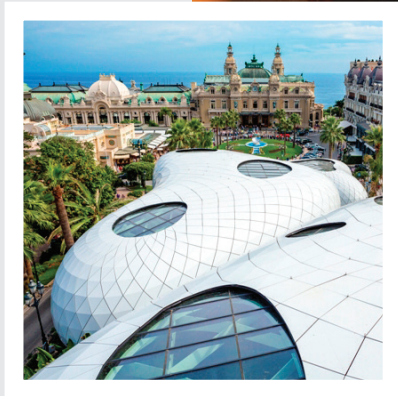
à Lausanne : Banque Cantonale Vaudoise, UBS SA, Crédit Suisse

à Aigle : Banque Cantonale Vaudoise

Un actionnaire de Zwahlen & Mayr SA ne peut être représenté à l'assemblée générale que par son représentant légal, par un autre actionnaire jouissant du droit de vote ou par le représentant indépendant (M. Laurent Nicod, notaire-avocat, Etude Nicod SA, Avenue du Théâtre 2, CP 1222, 1870 Monthey). Les procurations en faveur d'un membre d'un organe de la société ou d'un établissement dépositaire des titres au sens de l'Art 689 C et 389 D du CO sont interdites.

Un système de vote électronique a été mis en place pour l'Assemblée générale 2015. Les actionnaires qui souhaitent l'utiliser sont priés de s'adresser au service financier de la société ou auprès du représentant indépendant.

Le Conseil d'Administration
à Aigle, le 31 mars 2015



Rapport du Conseil d'Administration

Analyse générale conjoncturelle

La conjoncture mondiale a montré de timides signes d'améliorations en 2014 et il est vraisemblable que le contexte conjoncturel reste incertain ces deux prochaines années encore. Les tensions géopolitiques, notamment liées à la crise Ukrainienne et la poursuite des conflits dans plusieurs pays du Moyen-Orient, même si leurs conséquences semblent s'arrêter pour l'heure aux pays concernés, et les incertitudes qui en découlent, détériorent la confiance et la stabilité recherchées par les marchés. Malgré un tassement logique compte tenu des développements économiques déjà réalisés, la conjoncture chinoise est restée assez robuste mais devrait évoluer avec une croissance inférieure à celle de ces dernières années. La baisse des prix du pétrole devrait aussi avoir un effet positif sur les économies de certains pays mais, dans le même temps, elle impacte négativement celle des pays producteurs. Cette situation est complexe et rend bien évidemment les prévisions difficiles à confirmer. La reprise économique a été laborieuse dans la zone euro et les perspectives de croissance y restent modérées. Les problèmes d'endettement toujours plus grands de certains pays ont continué d'influer sur la dynamique économique et sur la capacité d'investissements publics indispensables pour stimuler une reprise économique encore hésitante et la renforcer.

La conjoncture suisse est restée globalement favorable en 2014 et a tiré son épingle du jeu en comparaison européenne. La forte baisse des produits pétroliers répercutée sur les prix des combustibles et du carburant a stimulé la consommation privée. Le secteur de la construction s'est bien comporté même si l'on constate un fléchissement dans le dernier trimestre qui risque de se renforcer suite aux nouvelles mesures de durcissement des conditions financières d'autofinancement et de limitation à l'utilisation des avoirs liés aux caisses de retraites. La continuité de la politique monétaire de la BNS tout au long de l'année 2014, notamment le maintien du taux plancher à CHF 1,20 pour un euro, a permis à l'industrie d'exportation de maintenir ses marges et de minimiser l'impact négatif d'un franc suisse surévalué pour sa capacité concurrentielle.

Les surcapacités structurelles des producteurs d'acier, exacerbées par une faible croissance européenne et notamment un ralentissement de l'économie chinoise, ont globalement pesé sur les prix des aciers qui marquent une baisse constante depuis le milieu de l'année 2014.

C'est donc dans ce contexte particulier d'une reprise en demi-teinte avec des prix de matières premières en diminution que nous avons terminé cette année en rapportant une forte baisse du chiffre d'affaires de notre unité Constructions métalliques et une légère augmentation de celui de l'unité Tubes Inox.

Le chiffre d'affaires net consolidé pour l'année 2014 s'établit à KCHF 64'321 (KCHF 86'746 en 2013), soit une diminution de KCHF 22'425 (-25.9%). Toutefois, cette forte réduction du chiffre d'affaires provenant essentiellement de l'unité Constructions métalliques, n'a pas affecté le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) dans les mêmes proportions. Ce dernier s'est rétracté de KCHF 671 par rapport à l'année précédente et se monte à KCHF 2'021 pour l'exercice 2014 contre KCHF 2'692 en 2013. Le résultat après amortissements (EBIT) quant à lui, présente une légère perte de KCHF -195 pour l'exercice 2014, soit un différentiel de KCHF 773 par rapport aux KCHF 578 de bénéfices réalisés lors de l'exercice précédent.

Unité de production Constructions métalliques

Le ralentissement constaté en début d'année et les conséquences des retards pris par le démarrage de deux grosses affaires en France ont finalement influencé l'ensemble de l'exercice. Renforcé encore par des prix de matières premières en constante baisse, le chiffre d'affaires 2014 s'est monté à KCHF 27'614, montrant une forte contraction de KCHF 22'725 par rapport aux KCHF 50'339 réalisés en 2013. Cette sous-activité importante a eu un impact sur nos résultats mais les conséquences ont pu être minimisées par une forte diminution des coûts, particulièrement ceux liés à l'emploi de personnel temporaire et par la mise en œuvre, dans la deuxième partie de l'année, de nouvelles mesures

d'optimisation et d'industrialisation des processus de fabrication.

Malgré cette forte sous-activité, qui nous a perturbé tout au long de l'année, nous avons terminé de gros projets tels que le Pont de la Poya à Fribourg, le Centre de Congrès de l'EPFL à Lausanne, le bâtiment JTI-Japan Tobacco International à Genève ainsi qu'une passerelle sur le Rhône à Lyon ou le pont Raymond Barre pour le tramway à Lyon également pour ne citer que les principaux. Ces divers projets, chacun présentant de grands défis technologiques de par leur structure, leur architecture ou la complexité de leur ensemble ont été réalisés avec succès et représentent une superbe carte de visite pour l'image de notre société et les défis techniques qu'elle est prête à relever.

Notre carnet de commandes obtenu l'an dernier pour 2015 avec, entre autres, deux ponts autoroutier et ferroviaire d'importance majeure dans le sud de la France ainsi que de gros ouvrages d'art en Suisse : le Pont du Ceva ainsi qu'un pont-rail sur le Rhône à Bex, pour ne citer que les principales affaires, nous permet d'envisager l'utilisation de notre outil de production dans de bonnes conditions et de tirer parti au mieux des nouvelles mesures d'améliorations réalisées et qui continueront d'être maximisées à l'avenir.

Généralement, les besoins en infrastructures existent mais les perspectives des marchés publics restent incertaines, toujours influencées par les problématiques d'endettement des collectivités. Une situation économique globalisée et complexe contribue également à une certaine morosité des marchés dans les domaines de la construction. Cette constatation a pour corollaire un nombre relativement restreint d'objets intéressants et une influence constante et toujours forte sur les prix. L'abandon du taux plancher et un franc suisse fortement surévalué met encore davantage de pression, plus spécifiquement sur nos exportations vers la France. Conséquence de cette situation que nous ne pouvons influencer, nous focalisons nos actions sur la baisse de nos coûts de production et continuons à améliorer notre productivité afin de rester compétitifs tant sur les marchés suisses que français.

Unité de production Tubes Inox

Les prix des matières premières et plus encore ceux liés aux prix de l'extra d'alliage de nickel ont augmenté durant la première partie de l'année mais ont commencé à diminuer dès l'été, influencés principalement par une faible croissance mondiale et par des perspectives incertaines encore renforcées par toutes les incertitudes politico-économiques liées aux divers conflits en Ukraine et au Moyen-Orient. Globalement, sur l'ensemble de l'année, cette tendance a relativement peu affecté nos activités Tubes Inox.

La bonne tenue de l'économie allemande, même si elle a marqué quelques signes d'essoufflement vers la fin de l'année, a eu un impact positif sur les ventes de notre unité Tubes Inox. Compte tenu du potentiel de croissance relativement faible ces deux prochaines années dans la zone euro, qui est et restera notre principale zone d'activité, nous allons continuer notre stratégie de diversification de notre portefeuille, tant d'un point de technique en regard des utilisateurs finaux que géographiques, avec un intérêt particulier pour le marché américain qui montre des signes positifs encourageants de croissance. La construction d'une nouvelle halle, opérationnelle depuis le début décembre, va nous permettre de réorganiser notre parc machines et d'optimiser divers processus industriels dans un but d'économies d'une part et d'autre part, de meilleur contrôle de la qualité.

Le chiffre d'affaire net de l'unité de production Tubes Inox composé des secteurs opérationnels Tubes Soudés (TS) et Tubes Etirés (TE) s'est monté à KCHF 36'787, en augmentation de KCHF 801 ou 2.2% par rapport aux KCHF 35'986 rapportés lors de l'exercice 2013.

Les perspectives d'investissements de bien d'équipements dans la zone euro dépendent fortement du potentiel de croissance de cette dernière. Il est possible que les mesures d'assouplissement de la politique monétaire de la BCE au même titre que la récente dépréciation de l'euro soient donc favorables pour cette dernière et donc pour tous les fabricants de biens manufacturiers. Par contre, la très forte appréciation du franc suisse suite à l'abandon du taux plancher par la BNS nous impacte directement considérant que près de 70% de notre chiffre d'affaires est réalisé

en euros. Cette situation représente bien évidemment un grand challenge et nous étudions diverses actions afin d'en atténuer les effets à court terme. N'ayant pas d'influence sur ces divers paramètres, nous allons focaliser nos actions immédiates sur des mesures d'économies, renforcer la maîtrise des coûts et favoriser des achats en euros afin d'augmenter la couverture naturelle dans cette devise. En outre, nous allons continuer à travailler à l'amélioration de nos processus de fabrication afin d'en améliorer la productivité et la rentabilité. Considérant la situation actuelle des marchés et les problématiques liées aux devises, nous restons très prudents dans nos perspectives pour nos deux secteurs opérationnels Tubes soudés (TS) et Tubes étirés (TE) mais restons confiants quant à notre capacité à renforcer et pérenniser ce secteur stratégique.

Entreprise générale Efimex

Le contexte économique difficile rencontré en 2013 s'est maintenu cette année. Un gros projet devisé à hauteur de 8 millions CHF qui avait débuté à la fin du dernier exercice mais qui n'avait pas évolué en 2014 a finalement été repris par son promoteur comme cela avait été mentionné dans notre rapport intermédiaire 2014. L'activité est donc restée insignifiante depuis lors, même s'il reste deux petits projets en attente qui devraient se régler en 2015. Au regard de la situation économique actuelle, l'avenir de cette unité se décidera ces prochains mois et fera l'objet d'un communiqué ad hoc.

Compte tenu de ce qui précède et considérant des ajustements opérés sur les encours, le chiffre d'affaires net 2014 est négatif à hauteur de KCHF -80 contre KCHF 421 rapportés l'an dernier.

Conclusions

Les dernières perspectives communiquées par le FMI montrent bien la complexité des prévisions conjoncturelles dans une économie mondiale complètement globalisée. Si la baisse du pétrole devrait donner des impulsions positives dans certains secteurs et pour certains pays, elles seront compensées par la faiblesse des investissements tant publics que privés dans la plupart des pays européens industrialisés faisant face à une faible croissance. Les tensions géopolitiques qui vont probablement continuer contribueront encore à renforcer la volatilité des marchés tant financiers que de ceux des matières premières. La gestion du problème de la Grèce et plus généralement les réformes structurelles qui doivent encore être réalisées par de nombreux pays européens afin de juguler le problème endémique de l'endettement public pèseront toujours sur la croissance en Europe.

La forte appréciation du franc suisse suite à l'abandon du taux plancher par la BNS entraîne une perte de compétitivité pour les entreprises suisses exportatrices qui produisent en Suisse. La nouvelle politique monétaire de la BCE et son rachat massif d'obligations d'Etat, si elle pourrait stimuler l'économie de la zone euro ne favorisera probablement pas une dévaluation du franc suisse à court terme. L'évolution du cours de change au cours des prochains mois représentera donc notre principal souci et toutes les mesures seront étudiées afin d'en minimiser l'impact pour notre société.

Après un premier semestre difficile, le Conseil d'Administration est satisfait du résultat final enregistré. Il souligne que la réalisation et la mise en activité de la nouvelle halle de l'unité Tubes Inox permettra de consolider et de renforcer les actions engagées dans ce segment stratégique. Il tient également à mettre en exergue les ouvrages d'art réalisés qui contribuent à consolider la position de Zwahlen & Mayr SA en tant qu'acteur majeur tant en Suisse qu'en France.

Au regard de la résilience développée par l'encadrement de la société ces dernières années suite à la crise financière de 2008 ou à la première crise de l'euro de 2011, il reste confiant quant à la capacité de la société à relever les challenges qui se profilent, tout en continuant à privilégier des actions pragmatiques d'innovation, de recherche de nouveaux marchés de niches et en stimulant l'amélioration des processus industriels permettant aussi d'assurer qualité et fiabilité à nos partenaires.

C'est avec ce sentiment de confiance qu'il remercie la direction, les cadres et l'ensemble du personnel pour l'engagement et les efforts consentis durant l'année écoulée et pour tous ceux qui les attendent.

Il remercie également la clientèle de Zwahlen et Mayr SA pour sa fidélité et désire l'assurer de sa volonté de tout mettre en œuvre afin de satisfaire leurs exigences tout en favorisant liberté et créativité, essentiels pour garantir un développement équilibré et la pérennité de la société.

Le Conseil d'Administration souhaite encore remercier tous les actionnaires de la société pour leur confiance dans les stratégies mises en œuvre afin d'assurer l'avenir de Zwahlen et Mayr SA.

Le Conseil d'Administration
Aigle, mars 2015

COMPTES CONSOLIDÉS
Compte de résultat consolidé

En KCHF	Note	2014	2013
Chiffre d'affaires net	2	64'321	86'746
Autres produits d'exploitation		110	92
Total des produits d'exploitation		64'431	86'838
Matières premières, matières auxiliaires et approvisionnement	3	(24'866)	(26'695)
Services, jouissance de biens de tiers	4	(13'130)	(27'733)
Frais de personnel	5	(24'182)	(29'631)
Autres charges d'exploitation	6	(232)	(87)
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)		2'021	2'692
Amortissements	14/ 15	(2'216)	(2'114)
Résultat opérationnel (EBIT)		(195)	578
Charges financières	7	(721)	(835)
Produits financiers	7	292	391
Résultat avant impôts		(624)	134
Impôts sur le bénéfice	8	(58)	330
Résultat net de l'exercice		(682)	464

COMPTES CONSOLIDÉS

Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2014	31.12.2013
ACTIF			
Liquidités et équivalents de liquidités	9	6'045	4'248
Instruments financiers dérivés à court terme	10	6	15
Créances clients	11	9'406	10'839
Créances clients, parties liées	11/ 17	795	1'083
Autres créances fiscales		1'283	2'082
Autres créances et comptes de régularisation		461	519
Stocks	12	12'016	11'077
Travaux en cours	13	11'453	14'188
Travaux en cours, parties liées	13/ 17	944	2'695
Actifs d'impôts différés	8	-	155
Total actifs circulants		42'409	46'901
Terrains et immeubles		15'440	12'808
Installations techniques et équipements		6'313	5'505
Outillage industriel et commercial		915	790
Autres immobilisations corporelles		240	280
Immobilisations en cours		559	1'074
Immobilisations corporelles	14	23'467	20'457
Licences et développements informatiques		37	17
Immobilisations incorporelles	15	37	17
Total actifs à long terme		23'504	20'474
Total actifs		65'913	67'375

COMPTES CONSOLIDES

Bilan consolidé

En KCHF	Note	31.12.2014	31.12.2013
PASSIF ET FONDS PROPRES			
Dettes bancaires	16	11'805	11'768
Fournisseurs		8'128	11'852
Fournisseurs, parties liées	17	71	-
Avances sur travaux en cours	13	1'366	713
Autres dettes fiscales		49	46
Autres créanciers et comptes de régularisation		1'876	2'373
Part à court terme des engagements de leasing	18	92	176
Provisions à court terme	19	420	420
Total engagements à court terme		23'807	27'348
Dettes bancaires	16	2'950	-
Engagements de leasing à long terme	18	90	182
Impôts différés passifs		2'941	3'038
Total engagements à long terme		5'981	3'220
Capital-actions	20	14'040	14'040
Résultats accumulés		22'767	22'303
Résultat de l'exercice		(682)	464
Total fonds propres des actionnaires de la société mère		36'125	36'807
Total passifs et fonds propres		65'913	67'375

COMPTES CONSOLIDÉS

Variation des fonds propres consolidés

En KCHF	Fonds propres des actionnaires de la société mère			Total
	Capital-actions	Résultats accumulés non distribués	Résultat de l'exercice	
Etat au 1.1.2013	14'040	23'439	(1'136)	36'343
Transfert du résultat 2012		(1'136)	1'136	-
Dividendes versés		-		-
Résultat de l'exercice			464	464
Etat au 31.12.2013	14'040	22'303	464	36'807
Etat au 1.1.2014	14'040	22'303	464	36'807
Transfert du résultat 2013		464	(464)	-
Dividendes versés		-		-
Résultat de l'exercice			(682)	(682)
Etat au 31.12.2014	14'040	22'767	(682)	36'125

Le montants des résultats accumulés non distribués comprend des réserves non distribuables à hauteur de KCHF 2'754 au 31.12.2014 (KCHF 2'700 au 31.12.2013).

COMPTES CONSOLIDÉS

Tableau des flux de trésorerie consolidés

En KCHF	Note	2014	2013
Résultat après impôts		(682)	464
Elimination des éléments sans incidences sur les liquidités :			
– Amortissements	14/15	2'216	2'114
– Variations des provisions	19	-	(610)
– Ajustements de valeurs sur actifs circulants	11/12	(137)	(38)
– Variations des impôts différés	8	58	(330)
– Ajustement à la juste valeur des instruments financiers		9	(13)
– Différences de change non réalisées		(31)	(74)
– Perte sur vente d'immobilisations corporelles		-	6
– Produits d'intérêts	7	(6)	(11)
– Charges d'intérêts	7	360	219
Variations du fonds de roulement :			
– (Augmentation)/Diminution des créances d'exploitation		1'738	1'248
– (Augmentation)/Diminution des autres créances		857	1'759
– (Augmentation)/Diminution des stocks		(742)	17
– (Augmentation)/Diminution des travaux en cours		5'139	(3'035)
– Augmentation/(Diminution) des fournisseurs		(3'660)	(1'859)
– Augmentation/(Diminution) des autres créanciers		(533)	(1'411)
Intérêts payés		(321)	(191)
Intérêts reçus		6	11
Flux de trésorerie net provenant des activités opérationnelles		4'271	(1'734)
Acquisition d'immobilisations corporelles	14	(5'203)	(1'718)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles		-	1
Acquisition d'immobilisations incorporelles	15	(43)	-
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		(5'246)	(1'717)
Augmentation des dettes bancaires	16	14'755	11'768
Remboursement des dettes bancaires	16	(11'768)	(8'518)
Remboursement des leasings financiers	18	(176)	(181)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		2'811	3'069
Variation des liquidités et équivalents de liquidités		1'836	(382)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	9	4'248	4'605
Effet des variations de change		(39)	25
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	9	6'045	4'248

Notes aux états financiers consolidés

1. Informations relatives au Groupe

Zwahlen & Mayr SA est une société anonyme de droit suisse dont le siège se trouve au chemin des Isles, Zone industrielle 2 à Aigle en Suisse. Les principales activités du groupe Zwahlen & Mayr sont décrites dans la Note 2 ci-après.

1.1. Base de présentation

Les états financiers consolidés du groupe Zwahlen & Mayr ont été établis conformément à l'intégralité du référentiel des recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC) et donnent une image fidèle quant à la situation financière, patrimoniale et des résultats.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers de francs suisses (KCHF) et sont établis sur la base du coût historique, à l'exception de certains instruments financiers mentionnés ci-après qui sont évalués à leur juste valeur.

1.2. Base de la consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Zwahlen & Mayr SA et de sa filiale Efimex SA détenue à 100% et intégrée globalement. Les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 31 décembre de chaque année en utilisant des politiques comptables identiques à celles utilisées par Zwahlen & Mayr SA.

Toutes les transactions et soldes intra-groupe, y compris les charges et produits sont intégralement éliminés en consolidation. Les bénéfices et pertes découlant de transactions intra-groupe et qui sont compris dans la valeur des actifs sont également intégralement éliminés en consolidation.

1.3. Changements de méthodes comptables

Les méthodes comptables appliquées sont identiques à celles de l'exercice précédent. Le standard RPC 31 n'a pas été appliqué par anticipation dans les comptes au 31.12.2014.

1.4. Jugements comptables essentiels, estimations et hypothèses

Estimations et hypothèses

Les hypothèses clés, concernant les sources principales d'incertitude futures et autres concernant les estimations faites à la date du bilan et qui contiennent un risque significatif de générer un ajustement matériel des valeurs comptables des actifs et passifs sur le prochain exercice comptable, sont présentées ci-après:

Estimation des coûts de construction et des travaux en cours

L'évaluation des travaux en cours est effectuée sur la base de l'estimation des coûts et des produits engendrés par chaque projet. Les coûts globaux des projets sont établis à partir des offres des sous-traitants et fournisseurs ainsi que du calcul des coûts des propres prestations. L'évaluation des propres prestations provient d'une analyse des heures nécessaires à la réalisation de chaque projet au taux horaire de chacun des centres de coût utilisés.

L'évaluation des charges et produits d'un projet est effectuée mensuellement. Une attention plus soutenue est portée lors des résultats semestriels ainsi qu'à la date de clôture des comptes. Selon l'évolution de l'affaire, les valeurs comptables sont ajustées selon la méthode du pourcentage d'avancement (méthode PoC) pour obtenir une prévision à finir la plus proche possible de la réalité technique et financière de l'affaire. La valeur comptable des travaux en cours actifs est de KCHF 12'397 au 31 décembre 2014 (2013:

KCHF 16'883 et la valeur comptable des avances sur travaux en cours est de KCHF 1'366 au 31 décembre 2014 (2013 : KCHF 713).

1.5. Principes comptables essentiels

Conversion des monnaies étrangères

Dans les sociétés du groupe, les transactions en devises étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en devises étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change qui en résultent sont comptabilisées au compte de résultat.

Toutes les sociétés du Groupe présentent leurs comptes en CHF.

Chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires comprend tous les produits des activités du groupe (Constructions métalliques, Tubes soudés, Tubes étirés et Entreprise Générale), déduction faite des escomptes et des rabais. Les produits sont comptabilisés au moment de la livraison des prestations ou, pour les contrats de construction ou d'entreprise générale, en fonction du degré d'avancement.

Chiffre d'affaires et coûts des travaux en cours

Lorsque le résultat d'une commande en cours peut faire l'objet d'une évaluation fiable, les produits et coûts sont comptabilisés en fonction du degré d'avancement de la prestation à fournir au jour du bilan. Le degré d'avancement est établi sur la base du rapport entre les coûts consentis jusqu'au jour de l'établissement du bilan et les coûts globaux estimés du contrat. A partir de l'instant où le client est d'accord sur les travaux complémentaires à réaliser et sur les suppléments de prix qui s'y rattachent, le produit correspondant est intégré dans l'affaire.

Les coûts des travaux sont comptabilisés comme une charge au cours de la période durant laquelle ils sont échus. S'il apparaît que l'ensemble des coûts des travaux dépassera le total des produits encaissés, la perte prévisible est comptabilisée immédiatement en charges.

Impôts sur le bénéfice

Les impôts sur le bénéfice de l'exercice englobent les impôts courants et les impôts différés. Les impôts courants correspondent aux impôts dus sur le bénéfice imposable de l'année et les éventuelles corrections d'impôts dus et récupérables sur le bénéfice imposable sur les exercices antérieurs. L'obligation fiscale actuelle du groupe est calculée en utilisant les taux d'imposition en vigueur à la date du bilan.

Les impôts différés sont calculés sur la différence entre la valeur comptable des actifs et passifs des états financiers et les assiettes fiscales correspondantes utilisées pour le calcul du bénéfice imposable. Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables. Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles et sur les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles pour compenser ces différences temporelles déductibles et pertes fiscales reportables. Ces impôts sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment de la concrétisation de la créance ou de l'engagement. Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement à des éléments inscrits dans les fonds propres.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'apparaît plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutable de compenser les actifs d'impôt courant avec les passifs d'impôt courant et lorsqu'ils se réfèrent à des impôts sur le bénéfice prélevés par la même autorité fiscale, au sein de la même entité, et lorsque le groupe entend liquider ses actifs et passifs d'impôts sur une base nette.

Instruments financiers dérivés

Les opérations à terme sur devises sont les seules positions regroupées sous cette catégorie. Après leur

comptabilisation initiale, les actifs de cette catégorie sont évalués à leur juste valeur et les gains et pertes sont immédiatement reconnus en résultat.

Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités comprennent les avoirs en caisse, les avoirs bancaires et postaux ainsi que les placements à court terme d'une durée originale maximale de 90 jours.

Créances

Les créances clients sont évaluées aux montants facturés, sous déduction des corrections de valeur pour créances douteuses. Les provisions pour créances douteuses sont constituées sur la base de la différence entre le montant dû selon les termes contractuels de la facture et les flux de trésorerie futurs estimés. Le montant de la perte respective estimée est enregistré dans le compte de résultat, via l'utilisation des provisions pour créances douteuses.

Les créances dépréciées sont constatées en pertes quand elles sont jugées irrécouvrables.

Stocks

Les stocks de matières premières, produits finis ou en cours sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs des matières et, le cas échéant, les coûts directs de main d'œuvre, ainsi que les frais généraux de production encourus pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Les sorties de stocks sont effectuées en utilisant la méthode du coût moyen pondéré.

Travaux en cours

Les commandes en cours réalisées pour des tiers sont évaluées au prix de vente net, y compris la marge bénéficiaire, évaluée avec prudence et calculée au prorata de l'avancement des travaux. L'évaluation est effectuée sur la base de la marge finale estimée. Pour les chantiers déficitaires, la perte finale estimée est provisionnée immédiatement.

La classification «actif» ou «passif» se détermine individuellement au niveau de chaque projet.

Le montant des commandes est comptabilisé sous le poste travaux en cours. Pour autant que les prestations fournies cumulées (coûts de réalisation de la commande plus bénéfice escompté) dépassent les versements déjà encaissés pour une commande donnée, le chiffre indiqué apparaît dans les actifs circulants. Si, après déductions des paiements encaissés, il reste un solde négatif, le chiffre indiqué apparaîtra dans les engagements à court terme. Les pertes prévisibles sur des travaux en cours sont couvertes par des provisions.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur valeur d'acquisition, respectivement de production, déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Ces valeurs incluent les dépenses qui sont directement attribuables aux acquisitions ou aux productions de biens. Les dépenses ultérieures sont incluses dans la valeur comptable de l'actif ou constatées séparément comme un actif distinct uniquement s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet actif seront générés pour le Groupe et que son coût peut être déterminé avec précision. Tous les autres coûts de réparation et de maintenance sont constatés dans le compte de résultat au cours de la période où ils ont été encourus.

Les immobilisations corporelles, à l'exception des terrains et des immobilisations en cours de construction, sont amorties linéairement sur la durée d'utilité de chaque objet. Les durées d'utilité des principales immobilisations corporelles sont :

■ Immeubles	33 ans
■ Installations techniques et équipements	12.5 ans
■ Outillage industriel et commercial	4 ans
■ Équipements informatiques et autres	5 ans

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises sont évaluées au coût déduction faite des amortissements cumulés et des éventuelles diminutions de valeur. Les immobilisations incorporelles générées en interne, à l'exception des frais de développement activés, ne sont pas portées au bilan et les dépenses y relatives sont comptabilisées en charges de l'exercice durant lequel elles sont encourues.

Toutes les immobilisations incorporelles ont des durées d'utilité définies et sont amorties linéairement sur les durées suivantes :

■ Frais de développement	5 ans
■ Droits de brevet	5 ans
■ Développements informatiques	3 – 8 ans

Les immobilisations incorporelles résultant de coûts de développement de projets sont portées à l'actif uniquement lorsque le groupe peut démontrer la faisabilité technique d'achèvement du projet afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre, son intention d'achever le projet et sa capacité de l'utiliser ou de le vendre, la façon dont le projet générera des avantages économiques futurs probables, la disponibilité des ressources pour achever le développement ainsi que sa capacité à évaluer les dépenses relatives au projet de façon fiable.

Dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe apprécie à chaque date de clôture s'il existe une indication qu'un actif a perdu de la valeur. En présence d'une telle présomption, le Groupe fait une estimation de la valeur recouvrable de l'actif et une dépréciation est comptabilisée dans le compte de résultat lorsque la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Elle est déterminée pour chaque actif pris isolément, à moins que l'actif ne génère des flux de trésorerie largement dépendants d'autres actifs ou groupe d'actifs. Pour déterminer la valeur d'utilité, les flux futurs de trésorerie estimés sont actualisés en appliquant un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Une dépréciation comptabilisée au cours d'exercices antérieurs est reprise en cas de changement dans les estimations de la détermination de la valeur recouvrable. La reprise est comptabilisée dans le compte de résultat jusqu'à hauteur de la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune dépréciation de valeur n'avait été comptabilisée.

Leasing

Les contrats de leasing qui, économiquement parlant, sont assimilables à des acquisitions d'immobilisations avec un mode de financement spécifique sont rangés dans la catégorie des leasings financiers. Les immobilisations financées de cette manière sont comptabilisées initialement à la juste valeur du bien sous contrat ou à la valeur actualisée de toutes les redevances minimales de leasing si celle-ci est inférieure. La redevance de leasing est décomposée en deux éléments, soit un amortissement et un intérêt, cela afin d'obtenir le calcul d'un intérêt constant sur l'engagement financier pris. Les immobilisations sous leasings financiers sont amorties sur la durée d'utilisation estimée ou sur la durée du leasing si celle-ci est plus courte.

Les accords de leasing sans transfert de l'ensemble des profits et risques liés à la possession d'un objet en propriété sont rangés quant à eux dans la catégorie des leasings opérationnels.

Dettes bancaires

Les dettes bancaires comprennent un emprunt hypothécaire, les avances à terme fixe ainsi que les découverts bancaires. Elles sont évaluées initialement à leur juste valeur puis elles sont ensuite évaluées au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Fournisseurs et autres créanciers

Les fournisseurs et autres créanciers sont évalués à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, puis ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque le groupe a une obligation actuelle résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable que le groupe sera tenu d'éteindre cette obligation et que le montant de l'obligation puisse être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées sur la base de la meilleure estimation possible des dépenses nécessaires, pour éteindre l'obligation à la date du bilan. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques du passif.

Engagements envers le personnel

Les employés de Zwahlen & Mayr SA (Efimex SA n'ayant pas d'employé), à l'exception des employés de sa succursale française sont affiliés auprès d'une institution de prévoyance indépendante régie par le principe de primauté des cotisations. Celle-ci est financée par des contributions paritaires des employés et de l'employeur et les fonds de cette institution sont gérés de manière indépendante des sociétés du groupe. Les contributions de l'employeur sont comptabilisées à la charge du compte de l'exploitation de l'exercice. Les employés du groupe sont assurés contre les risques d'invalidité, de décès et pour la retraite.

Les employés de la succursale française sont soumis au principe de l'assurance obligatoire selon le régime général.

Actifs et passifs éventuels

Les actifs et passifs éventuels sont des droits et des engagements possibles qui résultent d'événements passés et dont l'existence sera confirmée uniquement par la survenance ou la non-occurrence d'un ou de plusieurs événements futurs incertains sur lesquels le groupe n'a pas le contrôle total. Ces éléments sont présentés dans les notes le cas échéant.

Événements postérieurs à la clôture

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture. Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des états financiers consolidés par le Conseil d'administration. Les autres événements ne modifiant pas l'état des actifs et passifs à la date de clôture sont présentés dans les notes.

2. Secteurs opérationnels

L'organisation opérationnelle du groupe est basée sur les principaux secteurs opérationnels suivants :

- **Constructions métalliques (CM)** – réalisations de gammes complètes d'ouvrages métalliques.
- **Tubes soudés (TS)** – fabrication de tubes en inox par profilage et soudage destinés aux équipements et échangeurs de chaleur des secteurs d'industrie chimique, alimentaire et pétrochimique.
- **Tubes étirés (TE)** – fabrication de tubes en inox étirés de haute précision destinés à l'industrie automobile, aux appareils et instruments pneumatiques, hydrauliques et électromagnétiques ainsi que dans la construction de machines-outils.
- **Efimex, entreprise générale** – réalisations de projets de constructions en entreprise générale

Il n'existe pas de ventes ou autres transactions entre les secteurs opérationnels constructions métalliques et tubes inox. Les transactions inter-secteurs concernent:

- les prestations entre le secteur constructions métalliques et Efimex, entreprise générale
- les prestations à l'intérieur des tubes inox, soit entre tubes soudés et tubes étirés.

Les prix de transferts entre les secteurs opérationnels sont les prix qui auraient été fixés dans des conditions de concurrence normale, comme pour une transaction avec des tiers.

Les secteurs géographiques du groupe sont basés sur la localisation des actifs. Le chiffre d'affaires est présenté selon la localisation géographique des clients.

2.1. Chiffre d'affaires nets par secteurs opérationnels

En KCHF	2014	2013
	Chiffre d'affaires net	Chiffre d'affaires net
Construction métalliques (CM)	27'614	50'339
Tubes soudés (TS)	13'637	11'772
Tubes étirés (TE)	23'150	24'214
Efimex, entreprise générale	(80)	421
Total	64'321	86'746

2.2. Chiffre d'affaires net par secteurs géographiques

En KCHF	2014	2013
	Chiffre d'affaires net	Chiffre d'affaires net
Suisse	23'277	36'282
Allemagne	13'317	11'858
France	8'598	12'693
Italie	8'224	15'649
Reste de l'Europe	7'592	6'423
Amérique du Nord	1'755	2'302
Asie	1'423	1'303
Autres	135	236
Total	64'321	86'746

3. Matières et approvisionnement

En KCHF	2014	2013
Matières premières, approvisionnement	23'369	22'657
Variation de stocks de produits en cours	(1'346)	98
Consommables	2'332	3'192
Pièces de rechanges	383	603
Matériels informatiques	128	145
Total matières et approvisionnement	24'866	26'695

4. Services, jouissance de biens de tiers

En KCHF	2014	2013
Sous-traitance	5'669	17'136
Frais de transport	1'636	2'652
Energies	2'027	2'013
Entretien & maintenance	524	576
Frais industriels	188	274
Frais généraux	2'400	3'139
Sous-total services	12'444	25'790
Locations d'installations et machines d'exploitation	686	1'943
Sous-total jouissance de biens de tiers	686	1'943
Total services, jouissance de biens de tiers	13'130	27'733

5. Frais du personnel

En KCHF	2014	2013
Salaires et appointements	18'292	19'440
Charges sociales	3'552	3'703
Personnel temporaire	2'736	6'504
Autres charges du personnel	(398)	(16)
Total frais du personnel	24'182	29'631
Effectifs moyens	2014	2013
Unité Constructions Métalliques	150	155
Unité Tubes Inox	118	110
Total effectifs moyens	268	265

6. Autres charges d'exploitation

En KCHF	2014	2013
Impôts divers, taxes et pénalités	65	(20)
Publication, abonnement, documentation	69	44
Pertes sur débiteurs	37	(39)
Perte sur cession d'immobilisation	-	6
Attribution à la provision perte sur débiteurs	61	96
Total autres charges d'exploitation	232	87

7. Charges & produits financiers

En KCHF	2014	2013
Intérêts sur dettes financières	351	208
Intérêts sur financement leasing	9	11
Commissions et frais bancaires	143	169
Pertes de change sur liquidités, clients et fournisseurs	203	445
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	15	2
Total charges financières	721	835
Intérêts sur liquidités	3	7
Intérêts sur créances	3	4
Gains de change sur liquidités, clients et fournisseurs	280	365
Correction de valeur des instruments financiers dérivés	6	15
Total produits financiers	292	391

8. Impôts

En KCHF	2014	2013
Impôts courants	-	-
Impôts différés passifs ¹	58	(330)
Impôts sur le bénéfice	58	(330)

En KCHF	31.12.2014	31.12.2013
Composants des impôts différés à l'actif du bilan		
Pertes reportables	-	155
Actif d'impôts différés	-	155

¹ Le taux d'impôt appliqué pour le calcul des postes d'impôts différés a été réduit à 21,5% compte tenu des baisses d'impôts attendues.

9. Liquidités et équivalents de liquidités

En KCHF	31.12.2014	31.12.2013
Banques	6'009	4'230
Compte courant postal	33	12
Caisse	3	6
Total liquidités et équivalents de liquidités	6'045	4'248

10. Instruments financiers dérivés

En KCHF	31.12.2014			31.12.2013		
	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative	Montants notionnels	Juste valeur positive	Juste valeur négative
Contrats de change à terme						
- EUR / CHF	3'006	6	-	4'289	15	-
Total net	3'006	6	-	4'289	15	-

La juste valeur des contrats de change à terme est déterminée sur la base des cours interbancaires (Reuters) du 31 décembre corrigés du différentiel de taux d'intérêts courant jusqu'à l'échéance de chaque contrat. L'objectif des contrats de change à terme est de limiter le risque de change sur les opérations en euro.

11. Créances clients

En KCHF	31.12.2014	31.12.2013
Clients	9'879	11'252
Provisions pour créances douteuses	(473)	(413)
Clients, parties liées	795	1'083
Total créances clients	10'201	11'922

12. Stocks

En KCHF	31.12.2014	31.12.2013
Matières premières, approvisionnements	6'646	7'250
Provision pour dépréciation de stock matières premières	(590)	(787)
Produits en cours	2'843	2'808
Produits finis	3'117	1'806
Total stocks	12'016	11'077

13. Travaux en cours

En KCHF	31.12.2014	31.12.2013
Travaux en cours sur commandes	72'334	133'862
Facturation partielle	(34'017)	(61'527)
Avances reçues sur travaux en cours	(27'286)	(56'165)
Total travaux en cours	11'031	16'170
Montants présentés au bilan :		
Travaux en cours actifs	12'397	16'883
Travaux en cours passifs	(1'366)	(713)
	11'031	16'170
Montant des produits comptabilisés durant l'exercice	27'534	50'760

14. Immobilisations corporelles

En KCHF	Au 31.12.2014					
	Terrains et immeubles ¹	Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobili- sations	Immobili- sations en cours	Total
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2014	31'624	29'562	4'656	3'414	1'074	70'330
Acquisitions (*)	3'462	774	449	56	462	5'203
Cessions	-	-	-	-	-	-
Reclassements	1	960	-	16	(977)	-
Etat au 31.12.2014	35'087	31'296	5'105	3'486	559	75'533
Amortissements						
Etat au 01.01.2014	18'816	24'057	3'866	3'134	-	49'873
Amortissements	831	926	324	112	-	2'193
Cessions	-	-	-	-	-	-
Etat au 31.12.2014	19'647	24'983	4'190	3'246	-	52'066
Total net	15'440	6'313	915	240	559	23'467
(*) Dont acquisition en leasing	-	-	-	-	-	-
Valeur d'assurance incendie	34'365	51'007	-	-	-	85'372

En KCHF	Au 31.12.2013					Total
	Terrains et immeubles ¹	Installations techniques et équipements	Outillages industriel et commercial	Autres immobili- sations	Immobili- sations en cours	
Valeur d'acquisition						
Etat au 01.01.2013	31'465	29'078	4'124	3'261	639	68'567
Acquisitions (*)	43	243	532	33	926	1'777
Cessions	-	-	-	(14)	-	(14)
Reclassements	116	241	-	134	(491)	-
Etat au 31.12.2013	31'624	29'562	4'656	3'414	1'074	70'330
Amortissements						
Etat au 01.01.2013	17'981	23'188	3'664	2'965	-	47'798
Amortissements	835	869	202	176	-	2'082
Cessions	-	-	-	(7)	-	(7)
Etat au 31.12.2013	18'816	24'057	3'866	3'134	-	49'873
Total net	12'808	5'505	790	280	1'074	20'457
<i>(*) Dont acquisition en leasing</i>	-	59	-	-	-	59
<i>Valeur d'assurance incendie</i>	34'365	50'800	-	-	-	85'165

¹ La rubrique Terrains et immeubles comprend pour KCHF 5'382 de terrains au 31.12.2014 et au 31.12.2013. Ce poste contient des terrains non bâtis proche de l'usine.

Les valeurs comptables nettes des immobilisations corporelles en leasing sont de KCHF 1'011 au 31.12.2014 et de KCHF 1'196 au 31.12.2013.

15. Immobilisations incorporelles

En KCHF	Frais de développement	Au 31.12.2014		Total
		Droits de brevets	Licences et développements informatiques	
Valeur d'acquisition				
Etat au 01.01.2014	188	133	2'600	2'921
Acquisitions	-	-	43	43
Cessions	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
Etat au 31.12.2014	188	133	2'643	2'964
Amortissements				
Etat au 01.01.2014	188	133	2'583	2'904
Amortissements	-	-	23	23
Cessions	-	-	-	-
Etat au 31.12.2014	188	133	2'606	2'927
Total net	-	-	37	37

En KCHF	Frais de développement	Au 31.12.2013		Total
		Droits de brevets	Licences et développements informatiques	
Valeur d'acquisition				
Etat au 01.01.2013	188	133	2'600	2'921
Acquisitions	-	-	-	-
Cessions	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-
Etat au 31.12.2013	188	133	2'600	2'921
Amortissements				
Etat au 01.01.2013	188	133	2'551	2'872
Amortissements	-	-	32	32
Cessions	-	-	-	-
Etat au 31.12.2013	188	133	2'583	2'904
Total net	-	-	17	17

16. Dettes financières

En KCHF	31.12.2014	31.12.2013
Comptes courants bancaires	55	268
Avances à termes fixes (1 à 3 mois)	11'500	11'500
Emprunt hypothécaire - part à court terme	250	-
Total Dettes financières	11'805	11'768
Emprunt hypothécaire - part à long terme	2'950	-
Total Dettes financières à long terme	2'950	-

17. Parties liées

■ Filiale comprise dans le périmètre de consolidation

	Siège	Activité	en KCHF Capital social	31.12.2014 % Intérêts	31.12.2013 % Intérêts
Efimex SA	Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	600	100	100

■ Soldes au bilan avec des parties liées

En KCHF	31.12.2014	31.12.2013
Travaux en cours, parties liées	944	2'695
- Cimolai SpA	944	2'695
Créances auprès de parties liées	795	1'083
- Sitindustrie Suisse SA	73	71
- Cimolai SpA	722	1'012
Dettes envers des parties liées	71	-
- Cimolai SpA	71	-

■ **Transactions réalisées avec des parties liées**

En KCHF	2014	2013
Ventes de biens et prestations de service	1'845	4'580
- Cimolai SpA	1'845	4'580
Achats de biens et services	326	47
- Cimolai SpA	326	47
Produits financiers	2	3
- Sitindustrie Suisse SA	2	3

18. Engagements

Engagements de leasing financiers

En KCHF	31.12.2014	31.12.2013
A un an	92	176
A deux ans	56	92
A trois ans	32	57
A quatre ans	2	31
A cinq ans	-	2
Total	182	358

Engagements de leasing opérationnels

En KCHF	31.12.2014	31.12.2013
Total	21	27

Engagements en faveur de tiers

En KCHF	31.12.2014	31.12.2013
Garanties de bonne fin sur travaux Constructions métalliques	9'433	8'676
Garanties de bonne fin sur travaux Tubes inox	289	168
Garanties de bonne fin sur travaux Efimex SA	-	201
Total	9'722	9'045

Actifs mis en gage**En KCHF**

	31.12.2014	31.12.2013
Terrains et immeuble (valeur au bilan)	15'440	12'808
Constitution de gages	11'200	11'200
Utilisation de gages	9'200	9'200

Les garanties sont accordées par les banques au travers de garanties de restitution d'acompte ainsi que des garanties de bonne fin de travaux. Ces engagements sont donnés dans le cadre de marchés conclus avec nos clients constructions métalliques et tubes inox.

Ces actifs ont été mis en gage en faveur des banques afin de garantir les dettes bancaires (Note 16). Ils sont matérialisés par 2 cédulas hypothécaires en 1er rang enregistrées sous les no 212365 et 212366 respectivement de KCHF 4'200 et KCHF 1'800 sur les parcelles no 1241 et no 1224 sises à Aigle. Une autre cédula en 1er rang enregistrée sous le no 256363 liée aux parcelles no 1168 et 1385 a été augmentée à KCHF 3'200 et a également été mise en gage. Une dernière cédula pour KCHF 2'000 reste libre de gage au 31.12.2014.

Actifs et Passifs éventuels

Aucun élément justifiant une mention dans le présent rapport n'a été identifié au 31.12.2014.

19. Provisions

En KCHF	Provision pour litiges	Autres provisions	Total
Total provisions			
Etat au 1er janvier 2014	420	-	420
Constitution	-	-	-
Utilisation	-	-	-
Transfert	-	-	-
Dissolution	-	-	-
Etat au 31 décembre 2014	420	-	420
dont provisions à long terme	-	-	-

En KCHF	Provision pour litiges	Autres provisions	Total
Total provisions			
Etat au 1 ^{er} janvier 2013	1'030	-	1'030
Constitution	-	-	-
Utilisation	(610)	-	(610)
Transfert	-	-	-
Dissolution	-	-	-
Etat au 31 décembre 2013	420	-	420
dont provisions à long terme	-	-	-

20. Capital actions

	Droit de vote ¹	31.12.2014	31.12.2013
Actions au porteur			
Nombre d'actions au porteur, valeur nominale de CHF 200.00	57.26%	40'200	40'200
En KCHF		8'040	8'040
Sitindustrie Suisse SA	34.83%	24'453	24'453
Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec AG	3.77%	2'650	2'650
Actions nominatives			
Nombre d'actions nominatives, valeur nominale de CHF 200.00	42.74%	30'000	30'000
En KCHF		6'000	6'000
Sitindustrie Suisse SA	35.61%	25'000	25'000
Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	7.12%	5'000	5'000
Valeur nominale totale du capital-actions en KCHF		14'040	14'040

¹ Situation au 31 décembre 2014

21. Prévoyance en faveur du personnel

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance (KCHF)	Excédent de couverture / découvert (-)	Part économique de l'entité		Variation par rapport à l'exercice précédent et avec effet sur le résultat durant l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.2014	31.12.2014	31.12.2013			2014	2013
Institution de prévoyance avec découvert	- ¹	-	-	-	1'216	1'216	1'287
Total	-	-	-	-	1'216	1'216	1'287

⁽¹⁾ Les comptes de l'institution ne sont pas encore clôturés, il s'agit donc d'une estimation de la situation financière au 31.12.2014.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée au 31.12.2014 ni au 31.12.2013.

La Caisse de prévoyance ZM au sein de la Fondation Collective Trianon présente un degré de couverture estimé à fin 2014 de 108% (2013 : 102%). Comme l'entier de la réserve de fluctuation des valeurs n'a pas été constitué à fin 2014, il n'existe pas d'excédent de couverture dans le sens de RPC 16.

Avantages / engagements économiques et charges de prévoyance (KCHF)	Excédent de couverture / découvert (-)	Part économique de l'entité		Variation par rapport à l'exercice précédent et avec effet sur le résultat durant l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les frais de personnel	
	31.12.2013	31.12.2013	31.12.2012			2013	2012
Institution de prévoyance avec découvert	- ¹	-	-	-	1'287	1'287	1'293
Total	-	-	-	-	1'287	1'287	1'293

⁽¹⁾ Les comptes de l'institution ne sont pas encore clôturés, il s'agit donc d'une estimation de la situation financière au 31.12.2013.

Il n'y a pas de réserve de contribution de l'employeur constituée au 31.12.2013 ni au 31.12.2012.

La Caisse de prévoyance ZM au sein de la Fondation Collective Trianon présente un degré de couverture estimé à fin 2013 de 102% (2012 : 98%). Comme l'entier de la réserve de fluctuation des valeurs (estimé à 19%) n'a pas été constitué à fin 2013, il n'existe pas d'excédent de couverture dans le sens de RPC 16.

22. Principaux taux de change

	Cours de fin d'année 2014	Cours de fin d'année 2013
1 USD	0.99365	0.88935
1 EUR	1.20237	1.22547
1 GBP	1.54830	1.48310

23. Evénements après la date de clôture

Les comptes annuels consolidés ont été approuvés le 31 mars 2015 par le conseil d'administration, lequel a autorisé la publication. Les comptes annuels consolidés sont néanmoins soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2015.

Le 6 Septembre 2011, la Banque Nationale Suisse a fixé un taux de change EUR / CHF « plancher » de franc suisse 1,20 pour 1 euro, ceci afin d'atténuer les effets de la crise financière sur l'économie et de l'appréciation subséquente du franc suisse. Le 15 janvier 2015, la Banque nationale suisse a subitement annoncé qu'elle abandonnait ce principe du taux de change « plancher ». Il en a résulté une appréciation significative et très rapide du franc suisse par rapport à l'euro. Cette appréciation soudaine aura un impact négatif sur les actifs et passifs existants au 31 Décembre 2014 dans les comptes 2015 et représente un coût d'environ KCHF 135 par point de base par rapport au taux « plancher » de CHF 1.20 pour 1 EUR. Cependant, le Groupe a pris diverses mesures visant à en atténuer l'impact négatif.

Aucun événement qui aurait nécessité une modification de la valeur des actifs et des passifs ou d'une indication dans ce rapport ne s'est produit entre le 31 décembre 2014 et le 31 mars 2015.

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Zwahlen & Mayr SA
Aigle

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Zwahlen & Mayr SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des fonds propres, le tableau de flux de trésorerie, et les notes (pages 13 à 34) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone: +41 58 792 81 00, Téléfax: +41 58 792 81 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

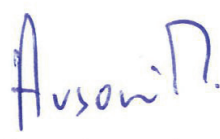
Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA



Dominique Lustenberger

Expert-réviseur
Réviseur responsable



Marc Ausoni

Expert-réviseur

Lausanne, le 31 mars 2015

Gouvernance d'entreprise

L'organisation et les principes de la comptabilité et du contrôle financier de Zwahlen & Mayr SA répondent aux exigences de la loi, aux recommandations du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d'entreprise (CSBP), à la directive Corporate Governance (DCG) de la SIX Swiss Exchange entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2002 et de ses révisions jusqu'au 31 décembre 2014 ainsi qu'aux statuts de la société. Sauf mention spécifique, les informations données dans ce rapport reflètent la situation au 31.12.2014.

1. Structure du groupe et actionnariat

1.1. Structure du Groupe

Zwahlen & Mayr SA, fondée le 21 juillet 1948 dont le siège est à Zone industrielle 2 1860 Aigle, regroupe une unité de production Constructions Métalliques et une unité de production Tubes Inox.

Elle détient une seule participation (100%) la société Efimex SA, entreprise générale de construction, ayant son siège social à Aigle, au capital de CHF 600'000.

Zwahlen & Mayr SA est cotée au SIX Swiss Exchange depuis le 2 août 1996 sous le code ISIN **ZWM CH0002661731** et numéro de valeur **266'173**.

Au 31 décembre 2014, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à **CHF 11'658'000.-**

Au 28.02.15, la capitalisation boursière de Zwahlen & Mayr SA s'élevait à **CHF 10'160'550.-**

1.2. Actionnaires principaux

Au 31 décembre 2014, les actionnaires principaux de Zwahlen & Mayr SA étaient :

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA	5'000	7.12

Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	24'453	34.83
Personalvorsorgestiftung von Roll Infratec AG	2'650	3.77

La société Sitindustrie Suisse SA est détenue à 100% par la société Cimolai depuis le 29 mars 2012.

La société n'a pas connaissance de pacte d'actionnaires sur les actions de Zwahlen & Mayr SA.

1.3. Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

2. Structure du capital

2.1. Capital émis et entièrement libéré

Le capital-actions émis de Zwahlen & Mayr SA s'élevait au 31 décembre 2014 à CHF 14'040'000.- Il est entièrement libéré.

2.2. Indications spécifiques concernant le capital autorisé et conditionnel

Zwahlen & Mayr SA n'a pas émis de capital autorisé ni conditionnel.

2.3. Modification du capital

Il n'y a pas eu de modification de capital intervenue au cours des trois derniers exercices.

2.4. Actions et bons de participation

Le capital-actions de Zwahlen & Mayr SA est divisé en 70'200 actions d'une valeur nominale de CHF 200 chacune, toutes entièrement libérées, dont 30'000 actions nominatives numérotées de 1 à 30'000 et 40'200 actions au porteur numérotées de 1 à 40'200.

Chaque action donne droit à une voix lors de l'assemblée générale, ainsi qu'à un dividende proportionnel à la valeur nominale de l'action.

Seules les actions au porteur sont cotées à la bourse SIX Swiss Exchange.

Il n'existe pas de bons de participation.

2.5. Bons de jouissance

Il n'existe pas de bons de jouissance.

2.6. Restrictions de transfert et inscription des "nominees"

Toutes les cessions ou transmissions d'actions nominatives sont soumises à l'agrément préalable du conseil d'administration. Cette restriction vaut également pour la constitution d'un usufruit ou d'un gage. En 2014 aucune demande à cet égard n'a été soumise au conseil d'administration. Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les personnes morales et les sociétés de personnes ayant la capacité juridique qui se sont regroupées entre elles par des liens en capital et/ou en voix, par le biais d'une direction unique ou sous une forme analogue, ainsi que des personnes physiques ou morales, ou des sociétés de personnes qui agissent de façon coordonnée en vue d'éviter les restrictions en matière d'inscription, sont considérées comme un seul acquéreur du point de vue de cette disposition.

Le conseil d'administration peut également refuser l'inscription au Registre des actions si, sur sa demande, l'acquéreur n'a pas déclaré expressément avoir acquis les actions en son propre nom ou pour son propre compte.

Les titres nominatifs émis, actions ou certificats d'actions, mentionnent expressément que leur transfert et leur nantissement sont soumis à l'agrément du conseil d'administration, avec référence à l'article correspondant des statuts.

La levée des privilèges statutaires et des restrictions de transfert peut être décidée à la majorité simple des actionnaires, conformément au Code des obligations.

2.7. Emprunts convertibles et options

Il n'existe pas d'emprunts convertibles, ni d'options.

3. Conseil d'administration

3.1A Membres du conseil d'administration.

Jean-Claude Badoux, Professeur, Dr es sciences et Dr hc, administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis 1999, est devenu président du conseil d'administration depuis le 29 avril 2011. Il est président honoraire de l'EPFL. Il a siégé au conseil d'administration du groupe Coop et de son bureau jusqu'à juin 2005, ainsi qu'à celui du CSEM (Centre suisse d'électronique et microtechnique) jusqu'à fin 2004. Il a été jusqu'à fin 2011 Vice-président de la Fédération Mondiale des Organisations d'ingénieurs (FMOI, 17 millions d'ingénieurs). De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Carmelo Bottecchia, est administrateur et vice-président de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2012. Il possède un diplôme d'ingénieur en aéronautique de l'Ecole Polytechnique de Milan. De 1977 à 2003, il a exercé différentes fonctions directoriales pour le compte de plusieurs sociétés, notamment celle de directeur technique et commercial de la société Cimolai, de 1977 à 1991. A partir de 2003 et jusqu'à ce jour, il a repris une responsabilité de direction commerciale au sein du groupe Cimolai tout en assumant en parallèle différentes fonctions d'administrateur pour le compte d'autres sociétés à savoir Rental services et CPC SRL. Il est également administrateur de la société Sitindustria Suisse SA actionnaire majoritaire de Zwahlen & Mayr SA. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Roberto Raggiotto, est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2012. Il est licencié en économie de l'Université de Trieste et possède également un diplôme de comptabilité. Il travaille depuis 1996 pour le compte du groupe Cimolai, auprès duquel il a exercé successivement les fonctions de comptable, de responsable du contrôle de gestion et enfin, depuis 2008, de directeur administratif et financier. En avril 2011 il devient administrateur de la société Romaro Engineering SRL en Italie. De nationalité italienne, il réside en Italie.

Pierpaolo Rossetto, est administrateur de Zwahlen & Mayr SA depuis avril 2012. Il possède un diplôme d'ingénieur de l'Université de Padoue. Depuis 30 ans, il travaille pour le compte de la société Cimolai, pour laquelle il a exercé différentes fonctions, notamment celles de chef de projet, de manager puis de directeur. M. Rossetto possède une très vaste expérience dans la fourniture et l'assemblage de structures métalliques complexes telles que des ponts, des viaducs ou des bâtiments. De nationalité italienne, il réside en Italie.

3.1.B Membres du conseil d'administration.

MM. Bottecchia, Raggiotto et Rossetto sont employés de la Société Cimolai Spa dans laquelle ils ont un rôle de direction opérationnelle comme indiqué dans le descriptif ci-dessus.

3.2. Autres activités et groupement d'intérêt

Aucun membre du conseil d'administration et de la direction n'a d'autres fonctions importantes que celles figurant dans les profils des membres du conseil d'administration (chiffre 3.1)

3.3. Interdépendances

Abrogé

3.4. Election et durée du mandat

3.4.1. Procédure d'élection et limitations de la durée du mandat

L'assemblée générale élit individuellement pour une durée d'un an :

- Les membres du Conseil d'Administration
- Le Président du Conseil d'Administration
- Les membres du Comité de rémunération
- Le représentant indépendant des actionnaires minoritaires

Lors de son assemblée générale du 29 avril 2014, l'assemblée générale a ratifié la proposition du conseil d'administration d'élire Madame Christelle Sierro-Fardel comme représentant indépendant du 29 avril 2014 au 29 avril 2015.

Toutes les personnes élues au sein des organes ci-dessus sont rééligibles.

La limite d'âge des membres du conseil est, en règle générale, fixée à 75 ans.

3.4.2. Première élection et terme du mandat

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre	Membre depuis	Terme mandat	Exécutif/ non exécutif
Jean-Claude Badoux	CH	1935	Président	18.06.1999	Avril 2015	non exécutif
Carmelo Bottecchia	I	1948	Vice-Président	30.04.2012	Avril 2015	non exécutif
Roberto Raggiotto	I	1969		30.04.2012	Avril 2015	non exécutif
Pierpaolo Rossetto	I	1956		30.04.2012	Avril 2015	non exécutif

3.5. Organisation interne

3.5.1. Répartition des tâches au sein du conseil d'administration

Outre les tâches inaliénables et intransmissibles décrites par la loi, le conseil d'administration définit les objectifs stratégiques et attribue les moyens humains et financiers pour les réaliser. Il examine régulièrement les règlements et directives qu'il a édictés et les adapte en fonction des besoins. Il contrôle en particulier l'efficacité des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne (SCI) de la société, ainsi que l'observation stricte du Règlement de cotation et des autres dispositions applicables de la SIX Swiss Exchange SA.

Le président du conseil d'administration assure la direction du conseil dans l'intérêt de la société. Il veille à ce que la préparation, la délibération, la prise de décisions et l'exécution de celles-ci se déroulent correctement. Il est le garant de l'information des membres du conseil et veille, en collaboration avec la direction, à mettre à leur disposition en temps utile les documents nécessaires.

Le conseil d'administration a institué trois comités du conseil : le comité exécutif, le comité d'audit et le comité de rémunération et nomination.

3.5.2. Composition, attributions et délimitation des compétences des comités du conseil d'administration

Comité exécutif du conseil

La supervision de la gestion courante de la société est déléguée au comité exécutif du conseil d'administration formé de MM. Jean-Claude Badoux (président), Carmelo Bottecchia, Roberto Raggiotto et Pierpaolo Rossetto.

Le comité exécutif du conseil agit conformément à la stratégie décidée par le conseil d'administration et dans l'intérêt de la société. Il se tient régulièrement au courant de la marche des affaires, et contrôle le respect des budgets et l'application des procédures d'acquisition et de réalisation des affaires. Il s'assure que les risques significatifs de l'entreprise sont identifiés et maîtrisés. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Comité d'audit

Le comité d'audit est formé de MM. Roberto Raggiotto (président) et Pierpaolo Rossetto. Il bénéficie d'un accès sans restriction à tous les collaborateurs, documents, livres, archives et locaux de la société.

Le comité d'audit supervise les processus internes de reporting financier de la société et évalue l'efficacité du système de contrôle interne (SCI) ainsi que de l'organe de révision externe. Il s'assure de l'indépendance de ce dernier et du suivi de ses recommandations par la direction. Il veille à la conformité de la comptabilité aux règles applicables en la matière et à la mise à disposition des collaborateurs des unités de production des informations financières indispensables à la conduite des affaires. Il dispose dans ce cadre d'une compétence décisionnelle.

Il fournit au conseil d'administration des recommandations relatives à la présentation des comptes statutaires et consolidés à l'assemblée générale.

Comité de rémunération et de nomination

Le comité de rémunération et nomination est composé de MM. Jean-Claude Badoux (président) Carmelo Bottecchia qui ont été élus lors de l'assemblée générale du 29 avril 2014.

Le comité de rémunération et de nomination supervise la politique de rémunération de la société. Il veille à ce que les rémunérations soient en ligne avec le niveau pratiqué par les entreprises de la branche et en rapport avec la contribution réelle au succès de l'entreprise, sans créer de fausses incitations. Conformément aux dispositions de l'ORAb (Ordonnance sur les rémunérations abusives), il propose avec l'aval du Conseil d'administration les limites maximales des rémunérations pour l'année suivante ainsi que les montants complémentaires pour acceptation. Ceux-ci seront validés par l'assemblée générale.

Il établit un rapport à l'attention de l'assemblée générale sur les rémunérations versées aux membres du Conseil d'administration et de la Direction générale.

Il prépare la procédure soumettant à l'assemblée générale des actionnaires les propositions de nomination d'administrateurs et propose au conseil d'administration les candidatures de membres de la direction, après avoir si nécessaire entendu les candidats.

3.5.3. Méthode de travail du conseil d'administration et de ses comités

Le conseil d'administration se réunit aussi souvent que les intérêts de la société l'exigent, mais au moins quatre fois par an, soit tous les trimestres. La durée moyenne des séances est de 3 heures. L'ordre du jour et la documentation nécessaire sont envoyés avant les séances aux membres du conseil. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. Les directeurs sont, dans la règle, invités à participer à toute ou partie des séances avec voix consultative. En 2014, le conseil d'administration a tenu cinq séances, sur convocation de son président.

Le comité exécutif du conseil se réunit généralement 1 fois par trimestre en alternance avec une séance du conseil d'administration. Si la marche des affaires l'exige le président peut convoquer des séances. La durée moyenne des séances est de 3 heures. Le directeur général et les directeurs-adjoints sont invités à participer aux séances avec voix consultative. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2014, le comité exécutif a tenu 4 séances.

Le comité d'audit tient au minimum deux séances par année, sur la base des boucllements au 30 juin et au 31 décembre. La durée moyenne des séances est de 2 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé à tous les membres du conseil d'administration pour leur information. En 2014, le comité d'audit a tenu 2 séances, sur convocation de son président.

Le comité de rémunération et de nomination se réunit au moins deux fois par année, en janvier pour approuver les augmentations de salaire proposées par la direction, arrêter les salaires des directeurs et des membres des comités de direction, et au cours du 1er trimestre pour préparer les propositions de nomination à présenter au conseil d'administration, décider la part variable de la rémunération des cadres. La durée moyenne des séances est de 2 heures. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal. En 2014, le comité de rémunération et de nomination a tenu quatre séances, sur convocation de son président.

Chaque comité prépare et instruit à l'attention du conseil d'administration les dossiers relatifs à leurs sphères de compétences.

Les administrateurs peuvent poser, lors des séances du conseil, toutes questions relatives à l'activité des comités précités.

3.6. Compétences

Outre les attributions intransmissibles et inaliénables découlant de l'art. 716a CO, le conseil d'administration se réserve en particulier les compétences suivantes :

- définition de la stratégie, en particulier du développement de secteurs d'activité et de marchés nouveaux,
- création ou dissolution des succursales et des sociétés détenues directement ou indirectement par l'entreprise,
- modification du capital - actions des sociétés détenues directement ou indirectement,
- détermination des règles applicables à l'acquisition ou à la vente des actions de la société,
- approbation du budget annuel de la société, du budget consolidé, de leurs adaptations en cours d'année et des investissements non prévus au budget,
- approbation des comptes annuels soumis à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires, et examen régulier des garanties financières et autres engagements hors bilan.

Le conseil d'administration a délégué la conduite opérationnelle de l'ensemble de la société à un seul directeur général, Monsieur Eric Aigroz. Il assume seul la pleine responsabilité de la conduite de la société, en particulier de la coordination des activités des unités de production, déchargeant ainsi le comité exécutif de toute tâche de nature opérationnelle.

La gestion de l'administration et des finances est confiée à un directeur administratif et financier, qui porte la responsabilité de la gestion de son domaine de compétence, en particulier du bon fonctionnement du Système de contrôle interne (SCI). Ce directeur apporte en outre au directeur général et à ses collaborateurs le soutien administratif et financier nécessaire à la bonne marche des deux unités de production (comptabilité industrielle, suivi des encaissements, gestion de la trésorerie, étude du financement d'investissements, etc.).

3.7. Instruments d'information et de contrôle à l'égard de la direction

Avant chaque séance ordinaire du conseil d'administration, la direction de la société établit et fait parvenir aux administrateurs un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production et d'Efimex SA (entrées et portefeuille des commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), le compte de perte et profits et le bilan de la société, l'état de la trésorerie, les garanties et les engagements hors bilan, la relève et la formation du personnel, et un rapport sur les systèmes qualité, sécurité, environnement (QSE), de contrôle interne (SCI) et de gestion des risques. Ces éléments sont présentés par le directeur général, le directeur administratif financier et les directeurs-adjoints et le cas échéant, commentés par les membres du comité exécutif. Les administrateurs peuvent ainsi obtenir toutes les informations souhaitées et faire toutes propositions utiles à la bonne marche de la société.

De même, avant chaque réunion ordinaire du comité exécutif, la direction de la société établit et fait parvenir aux membres de ce comité, un document présentant les éléments importants de la marche des affaires de chacune des deux unités de production et d'Efimex SA (entrées et portefeuille de commandes, chiffres d'affaires, résultats arrêtés à la fin du mois précédent, état des investissements, comparaison avec le budget, mention des affaires déficitaires, des litiges et des risques, etc.), éléments présentés et commentés par le directeur général et les directeurs-adjoints concernés.

En 2014, le président a tenu en outre 3 séances d'information avec le directeur général et le directeur administratif et financier. La description du système de gestion des risques figure dans les annexes aux comptes statutaires en page 58.

4. Direction

4.1. Membres de la direction

Le directeur général est assisté dans sa tâche par deux comités de direction, un dans chaque unité de production, qu'il préside personnellement et dont les membres ont voix consultative.

En 2014, les deux comités de direction sont composés comme suit :

Comité de direction de l'unité Constructions Métalliques

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Yves Bosson	CH	1961	Directeur adm. et financier
Stefan Walt	CH	1963	Directeur adjoint CM (Suisse)
Christian Charpin	CH/F	1955	Directeur adjoint CM (EU)
Nadir Moussaoui	CH	1970	Ingénieur soudure
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

Eric Aigroz est directeur général de la société depuis le 1er avril 2008, après avoir été directeur de l'unité de production Tubes Inox depuis juillet 2000. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur ETS en mécanique, il a occupé de 1981 à 1984 la fonction de responsable de production auprès de Steiger SA. Entré au service du groupe en février 1985, il est d'abord responsable de production d'Efimex SA, filiale à 100 % de Zwahlen & Mayr SA, puis, dès 1994, du secteur tubes soudés de l'unité de production Tubes Inox.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Yves Bosson assume la charge de directeur administratif et financier depuis le 1er septembre 2008. Il est titulaire d'un diplôme d'expert en finance et controlling. Après six années d'activité auprès d'ATAG Fiduciaire Générale SA, il est entré au service de la société DuPont Polymer Powders Switzerland comme chef administratif et financier. Il a ensuite participé à l'implémentation de projets informatiques de gestion comptable et financière dans les diverses unités européennes du groupe DuPont de Nemours. Il est conseiller général de Bulle depuis 2010. A la suite de l'assemblée générale du 30 avril 2013, il devient secrétaire hors conseil de la société Zwahlen & Mayr SA. De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Stefan Walt est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités sur le territoire national et du service Ventes & Marketing. Titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL, il est entré au service de la société en février 2001 en qualité d'ingénieur responsable d'affaires. Auparavant, il a occupé durant 13 ans la fonction d'ingénieur chef de projet dans les bureaux d'ingénieurs Boss à Renens, puis H. Ruppen à Monthey.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Christian Charpin est depuis avril 2008 directeur adjoint de l'unité Constructions métalliques, avec la responsabilité des activités à l'étranger. Entré au service de la société en octobre 2006, comme directeur d'Efimex Entreprise générale, société du groupe Zwahlen & Mayr, charge qu'il exerce toujours, il a été nommé gérant de la succursale ZM-France en juillet 2007. Ingénieur diplômé de l'IPI de Colmar (F), il a exercé son activité dans diverses sociétés du groupe Bouygues durant près de quinze ans, avant de diriger, huit années durant, l'entreprise générale de construction SEICCF active en Pologne, Hongrie, Roumanie et Russie.

Double national suisse et français, il réside en Suisse.

Nadir Moussaoui est Ingénieur en soudure. Entré dans la société en 2002 comme responsable d'affaires, il a été nommé fondé de pouvoir en 2006. Il est titulaire d'un diplôme d'ingénieur civil de l'EPFL et d'un diplôme européen d'ingénieur en soudure. Après avoir été actif durant trois ans dans l'entreprise de constructions métalliques Sottas SA, il a passé quatre ans aux États-Unis, où il a obtenu un Master en sciences à l'université du Texas à Austin.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

François Rappo est responsable des systèmes qualité, sécurité, environnement et informatique de Zwahlen & Mayr SA. Il est entré dans la société en novembre 1992 comme chef d'atelier d'Efimex SA, société du groupe Zwahlen & Mayr. Il devient responsable en 1996 de l'assurance qualité de l'unité Tubes Inox. Nommé fondé de pouvoir le 1er janvier 2004, il est titulaire d'un CFC de constructeur, d'un diplôme de chargé de sécurité CFST et d'un postgrade HEG en management.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Comité de direction de l'unité Tubes Inox

Nom	Nationalité	Année de naissance	Titre
Eric Aigroz	CH	1957	Directeur général
Yves Bosson	CH	1961	Directeur adm. et financier
David Auer	CH	1966	Directeur commercial
Arnaud Marson	F	1975	Responsable production
François Rappo	CH	1955	Responsable Q.S.E.

David Auer est directeur commercial depuis janvier 2001. Titulaire d'un CFC d'employé de commerce, il est entré au service de la société en novembre 1998 comme chef de vente. Fondé de pouvoir depuis juillet 2000, il assume la tâche de responsable commercial de l'unité Tubes Inox. Avant son entrée dans la société, il a été chef de vente chez Rüegger SA à Crissier.

De nationalité suisse, il réside en Suisse.

Arnaud Marson est responsable de production en titre depuis janvier 2011. Titulaire d'un brevet de technicien supérieur en productique, Il est engagé en 2001 en qualité de responsable qualité environnement sécurité au sein de la fonderie A Neeser SA à Morges. En 2002 il entre au service de Zwahlen & Mayr comme responsable du contrôle qualité de l'unité tubes inox.

En 2009 il assume la coordination des productions Tubes Soudés et Tubes Etirés. Il a été conseiller de la municipalité de Saint Gingolph en France de 2008 à 2013.

De nationalité française, il réside en France.

Les comités de direction se réunissent aussi souvent que nécessaire, en général cinq fois par année, afin de discuter de la marche des affaires et de l'activité opérationnelle des unités de production respectives. Chaque séance fait l'objet d'un procès-verbal envoyé pour information aux membres du comité exécutif du conseil. Des membres de ce dernier peuvent assister aux séances, afin de se tenir au courant de la marche des affaires.

4.2. Autres activités ou groupement d'intérêts

Il n'y a pas d'autres activités importantes ou mandats politiques autres que ceux figurant ci-dessus dans les profils individuels des membres de la direction.

4.3. Contrats de management

Il n'existe pas de contrat de management confié à des tiers.

5. Rémunération, participations et prêts

5.1. Contenu et procédure des rémunérations et des programmes de participation

Tous les membres du conseil d'administration reçoivent une rémunération fixe en fonction de leur responsabilité au sein du conseil et des comités. Le Conseil d'administration peut demander des prestations spécifiques à l'un de ses membres. La rémunération de celles-ci est fixée par le conseil qui la détermine en fonction du temps nécessaire et la complexité du sujet traité. Si ces dernières, rajoutées aux rémunérations usuelles, dépassent les limites maximales fixées par l'assemblée générale, les montants supérieurs à la limite autorisée seront validés à posteriori par l'assemblée générale suivante. Il n'est pas fait appel à des conseils extérieurs.

Les membres du conseil n'ayant pas de rôle exécutif, aucune des rémunérations ci-dessus ne dépend des résultats de la société.

Le montant des honoraires n'a pas été ajusté en 2014 et aucun mandat spécifique n'a été demandé à un membre du Conseil d'Administration.

La rémunération globale du Conseil d'administration pour 2014 est égale à celle de 2013

La rémunération des directeurs et du personnel d'encadrement comporte une part fixe et une part variable. Il n'existe pas de plan d'actions ni d'options afin de permettre aux administrateurs ou aux membres de la Direction d'obtenir des actions à des conditions avantageuses.

Chaque début d'année, le comité exécutif en accord avec le directeur général fixe des objectifs financiers globaux pour l'entreprise et plus spécifiquement à chaque unité de production. L'atteinte ou le dépassement de ces objectifs détermine la part variable de la rémunération. Pour ce faire, la prime de base est majorée d'un coefficient variant de 0 à 2. Afin de tenir compte des performances individuelles, la prime attribuée sur la base des résultats quantitatifs est pondérée par un coefficient s'étalant de 0.8 à 1. L'attribution de ce coefficient est à la discrétion de la direction générale.

La rémunération variable peut représenter entre 0 et 20% d'un salaire annuel de 100'000 CHF et plus, et entre 0 et 12% d'un salaire inférieur à 100'000 CHF. Toutes les rémunérations sont payées en espèces, il n'a été fait aucun paiement en actions.

La rémunération variable pour 2014 représente en moyenne 2.30% du salaire annuel des ayants droits.

La fixation annuelle de la rémunération fixe des membres de la direction tient compte du coût de la vie ainsi que la moyenne des ajustements octroyés aux collaborateurs. Ces éléments peuvent être majorés ou minorés par décision du comité de rémunération en fonction de l'efficiency de l'intéressé

La partie fixe de la rémunération aux membres de la Direction a été ajustée de 351 CHF par année, soit le même montant que pour l'ensemble des salariés.

La rémunération des membres du conseil d'administration, des directeurs et des membres des comités de direction est fixée par le comité de rémunération et de nomination une fois par an, cas particuliers réservés. Conformément aux dispositions de l'ordonnance sur les rémunérations abusives, à compter de 2015, elles ne devront pas être supérieures aux limites maximales fixées par l'assemblée générale.

Il n'est pas possible d'établir un benchmark sur les niveaux de rémunération, car les sociétés du secteur d'activité n'ont pas l'obligation de publier.

Aucun avantage ou prestation de sortie n'est prévu lors du départ d'un administrateur ou d'un membre de la direction de la société. En 2014 lors de leur départ, aucun membre de la Direction n'a bénéficié d'avantages.

De même, il n'a pas été versé de primes d'arrivée (« golden handshakes ») lors de l'arrivée des nouveaux administrateurs.

Les rémunérations qui ont été versées en 2014 aux membres du conseil d'administration et aux membres de la direction figurent dans les annexes aux comptes statutaires, conformément à l'article 663b bis CO, pages 57 et 58. Un rapport de rémunération détaille les rémunérations des membre du Conseil d'administration et de la Direction générale, pages 50 et 51.

6. Droits de participation des actionnaires

6.1. Limitation et représentation des droits de vote

Le conseil d'administration peut refuser d'inscrire un acquéreur d'actions nominatives en tant qu'actionnaire à part entière, si le nombre d'actions qu'il détient dépasse 10% du total des actions nominatives inscrites au Registre des actionnaires.

Les statuts de la société ne dérogent pas à l'article 689 CO en ce qui concerne le droit de participation des actionnaires à l'assemblée générale ou de la représentation de leurs actions par des tiers librement désignés.

6.2. Quorums statutaires

L'assemblée générale prend ses décisions et procède aux élections conformément aux articles 703 et 704 CO.

6.3. Convocation de l'assemblée générale

La convocation à l'assemblée générale se fait, vingt jours au moins avant la date de la réunion, par un avis inséré dans la Feuille officielle suisse du commerce. Elle figure en outre sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch sous la rubrique «investisseurs» et la sous-rubrique "communiqué de presse"

La convocation comporte les mentions exigées par l'art. 700 al.2 CO. Elle mentionne en outre la mise à disposition des actionnaires, au siège de la société, du rapport de gestion et du rapport du réviseur externe, vingt jours au moins avant l'assemblée.

6.4. Inscription à l'ordre du jour

Une demande d'inscription à l'ordre du jour doit être effectuée selon l'art. 699 al.3 et 4 CO.

Aux termes de l'art. 699 al. 3 CO, un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 10% pour cent au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale. Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de 1 million de francs peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. La convocation et l'inscription d'un objet à l'ordre du jour doivent être requises par écrit en indiquant les objets de discussion et les propositions.

Conformément à l'art. 699 al. 4 CO, si le conseil d'administration ne donne pas suite à cette requête dans un délai convenable, la convocation est ordonnée par le juge, à la demande des requérants.

Toute demande d'inscription d'un objet à l'ordre du jour doit être reçue par la société au plus tard le 28 février de l'année de l'assemblée générale. Ce délai et la date limite sont rappelés dans la convocation publiée dans la Feuille officielle suisse du commerce.

6.5. Inscription au registre des actions

La société ne connaît pas de règle statutaire régissant la date limite d'inscription des détenteurs d'actions nominatives au registre des actionnaires.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

7.1. Obligation de présenter une offre

La société n'a pas de clause d'opting out / opting up dans ses statuts.

7.2. Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucune clause relative aux prises de contrôle dans la société. Zwahlen & Mayr SA n'a notamment pas conclu d'accord relatif aux prises de contrôle avec les membres du conseil d'administration, le directeur général ou d'autres membres dirigeants.

8. Organe de révision

8.1. Durée du mandat de révision et durée de fonction du réviseur responsable

L'assemblée générale des actionnaires du 29 avril 2014 a nommé comme réviseur externe, pour un an, la société de révision PricewaterhouseCoopers SA à Lausanne.

Le réviseur responsable du mandat de révision 2014 est M. Dominique Lustenberger.

8.2. Honoraires de révision

Les honoraires 2014 de PricewaterhouseCoopers SA pour l'audit intermédiaire et final représentent un montant de CHF 57'000.-

8.3. Honoraires supplémentaires

Aucun honoraire supplémentaire n'a été facturé pour l'exercice 2014.

8.4. Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision

Le comité d'audit du conseil d'administration a pour tâche de contrôler régulièrement l'efficacité du réviseur externe et de s'assurer de la qualité, de l'intégrité et de la transparence de ses rapports. Il analyse avant l'audit final le programme et les procédures y relatives. A l'issue, en collaboration avec les réviseurs, il examine les résultats. Avant l'assemblée générale, le comité d'audit évalue les performances, l'indépendance et les honoraires du réviseur. Sur la base de son étude, il propose au conseil d'administration de soumettre sa candidature à l'assemblée des actionnaires.

La vérification du SCI est faite de manière régulière ou sous mandat du comité d'audit. Sur la base des constatations qui en résultent, des recommandations sont faites au comité d'audit afin d'améliorer son efficacité.

En 2014, le suivi et le développement du SCI a fait l'objet de 2 séances entre le comité d'audit et la direction.

Le réviseur externe établit deux management letters, l'une pour les comptes intermédiaires du 30 juin, l'autre pour les comptes annuels 31 décembre. Elles contiennent des observations relatives aux postes importants du compte de pertes et profit et du bilan, ainsi que des recommandations pour remédier aux faiblesses constatées dans l'organisation. Les management letters sont présentées au comité d'audit et commentées par le réviseur.

En 2014 le réviseur externe a participé à 2 séances du comité d'audit.

9. Politique d'information

La société donne régulièrement des informations commerciales et financières sur

- les modifications de l'organisation de la société,
- les constructions importantes en cours,
- les références de l'unité Constructions métalliques,
- les résultats financiers semestriels et annuels de la société.

La personne de contact pour toute information est : M. Yves Bosson Directeur Administratif et Financier (yves.bosson@zwahlen.ch) adresse postale : Zwahlen & Mayr SA, case postale 17 1860 Aigle, Suisse, téléphone 024.468.46.46, télécopie 024.468.46.00.

Les informations financières sont publiées dans le respect des règles édictées par SIX concernant la publicité événementielle, les communiqués étant disponibles lors de leur diffusion simultanément sur le site Internet de la société www.zwahlen.ch. Le lien «investisseurs» situé sur la page d'accueil du site permet un accès direct aux renseignements. Les informations générales et les données financières et de gouvernance d'entreprise sont disponibles en principe en français (système Push, lien : http://www.zwahlen.ch/p_i_accueil.html). Les personnes qui souhaitent recevoir les informations financières de la société peuvent s'inscrire à une liste d'envoi à partir d'un formulaire publié sur le site (système pull, lien : http://www.zwahlen.ch/formulaire_contact_financier.html).

Les informations sur les résultats semestriels sont en outre communiquées dans les principaux journaux économiques de Suisse. Le rapport annuel de gestion est disponible sur demande auprès de l'administration de la société.

Rapport de rémunération

1. Introduction

Conformément aux dispositions en vigueur, ce rapport de rémunération communique les rémunérations du Conseil d'Administration et du Directeur Général de Zwahlen & Mayr SA.

Il présente la politique et la structure des rémunérations ainsi que la nature et le montant de celles-ci au cours de la période sous revue, soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014. Il répond aux dispositions contenues dans l'ORAb qui exige des sociétés cotées en bourse l'établissement d'un rapport à l'attention des actionnaires.

2. Procédure et principe de fixation des rémunérations

2.1. Compétence

La rémunération des membres du Conseil d'administration est fixée par le Comité de rémunération et de nomination. Il décide également en règle générale en début d'année de la rémunération globale du Directeur général. Les rémunérations du Conseil d'administration et du Directeur général, fixées par le Comité de rémunération, sont comprises dans les limites autorisées par l'assemblée générale.

2.2. Principe pour la fixation des rémunérations

Les membres du Conseil d'administration reçoivent une rémunération fixe en fonction de leur responsabilité au sein du conseil et des divers comités auxquels ils participent. Les membres du conseil n'ayant pas de rôle exécutif, leur rémunération ne découle pas des résultats de la société. Celle-ci est fixée sur la base des montants maximaux autorisés par l'assemblée générale précédente, pour la période suivante.

Il n'existe pas de plan d'actions, ni d'options permettant aux administrateurs ou au Directeur général d'obtenir des actions à des conditions préférentielles.

Le Conseil d'administration peut demander des prestations spécifiques à l'un de ses membres. La rémunération de celles-ci est fixée par le Comité de nomination et rémunération qui la détermine en fonction du temps nécessaire et de la complexité du sujet traité. Si la rémunération d'une prestation fournie en cours d'exercice ajoutée à la rémunération usuelle dépasse les limites maximales fixées par l'assemblée générale, le Conseil d'administration demandera à celle-ci de valider a posteriori les montants complémentaires.

2.3. Rémunération du Directeur général

La rémunération du Directeur général comporte une part fixe et une part variable.

La part fixe est inscrite dans le contrat de travail, elle représente entre 80 et 100% de la rémunération totale et est versée en 13 mensualités égales.

La part variable est déterminée en fonction de la réalisation des objectifs financiers globaux fixés par le comité exécutif. La réalisation ou le dépassement de ces objectifs détermine la part variable de la rémunération. En fonction de ce résultat, un coefficient est calculé qui peut varier de 0 à 2. La part variable est déterminée en deux phases. Premièrement, le salaire annuel de base est divisé par un facteur de 90%. La part variable est déterminée en appliquant le coefficient précité (0 à 2) sur le quotient ainsi obtenu duquel le salaire annuel de base est retranché.

2.4. Frais

Outre le règlement sur l'indemnisation des frais, valable pour tous les collaborateurs, les frais de représentation octroyés au Directeur Général sont de mêmes natures que ceux alloués aux autres membres de la Direction. Ils ont été validés par l'administration fiscale du canton de Vaud.

2.5. Prestations de prévoyance

Aucune prestation de prévoyance extraordinaire n'est fournie au Directeur Général. Il bénéficie, comme l'ensemble des cadres inscrits au registre du commerce, d'un plan de prévoyance en primauté de cotisations. Les charges de prévoyance et les charges sociales englobent les cotisations de l'employeur aux assurances sociales ainsi que celles pour la prévoyance obligatoire et sur-obligatoire en faveur du personnel. La part variable de la rémunération n'est pas prise en compte dans le salaire soumis à la prévoyance.

2.6. Contrat de travail

Le Directeur général dispose d'un contrat de durée indéterminée. Comme l'ensemble des cadres signataires ayant plus de dix années de service, le préavis au délai de congé est de six mois.

3. Montant des rémunérations pour 2014

3.1. Rémunération du Conseil d'administration

La rémunération annuelle du président du Conseil d'administration est fixée à 30'000 - CHF bruts. Celle du Vice-Président à 25'000.- CHF bruts et les deux autres administrateurs perçoivent chacun 15'000 CHF bruts. Pour les administrateurs non-résidents, l'impôt à la source est retenu des montants précités. Il n'y a pas eu de modification par rapport à l'exercice 2013

2014

Fonction	Nom Prénom	Montant brut CHF	Montant net CHF
Président du Conseil d'administration	Badoux Jean-Claude	30'000	29'320
Vice-Président	Bottecchia Carmelo	25'000	18'750
Membre	Raggiotto Roberto	15'000	11'250
Membre	Rossetto Pierpaolo	15'000	11'250

2013

Fonction	Nom Prénom	Montant brut CHF	Montant net CHF
Président du Conseil d'administration	Badoux Jean-Claude	30'000	29'320
Vice-Président	Bottecchia Carmelo	25'000	18'750
Membre	Raggiotto Roberto	15'000	11'250
Membre	Rossetto Pierpaolo	15'000	11'250

Les montants indiqués ci-dessus représentent la rémunération globale versée aux membres du conseil d'administration.

3.2. Rémunération du Directeur Général

Pour 2014, la part fixe de la rémunération s'est élevée à 93,7% et la part variable à 6,3%. Aucune autre rémunération n'a été versée en 2014 au Directeur Général.

Durant la période sous revue, une augmentation annuelle de 351 CHF lui a été accordée sur la partie fixe qui correspond à l'ajustement octroyé à l'ensemble des salariés de l'entreprise. Celle-ci a entraîné une hausse de 20 CHF de la partie variable.

2014

Nom Prénom	Rémunération Fixe	Rémunération Variable	Charges sociales	Total
Aigroz Eric	233'051	12'948	33'456	279'455

2013

Nom Prénom	Rémunération Fixe	Rémunération Variable	Charges sociales	Total
Aigroz Eric	232'700	12'928	33'300	278'928

3.3. Rémunération des autres membres des comités de direction**2014**

Nom Prénom	Rémunération Fixe	Rémunération Variable	Charges sociales	Total
Autres membres	1'007'682	41'485	229'466	1'278'633

2013

Nom Prénom	Rémunération Fixe	Rémunération Variable	Charges sociales	Total
Autres membres	1'128'725	46'403	254'209	1'429'337

3.4. Rémunérations versées à d'anciens membres des organes.

Aucune rémunération n'a été versée à d'anciens membres des organes durant l'exercice écoulé.

3.5. Attributions d'actions ou d'options au cours de l'exercice.

Aucune action ni option n'a été attribuée ou vendue à un prix préférentiel durant l'exercice écoulé.

3.6. Honoraires supplémentaires et indemnités de départ.

Aucun honoraire ni indemnité de départ n'a été accordés durant l'exercice écoulé.

3.7. Prêts aux organes.

Aucun prêt n'a été consenti durant l'exercice écoulé et aucun prêt n'est accordé à ce jour.

4. Approbation du rapport de rémunération

Ce rapport de rémunération assure la transparence du système de rémunération et met en évidence les montants versés par Zwahlen et Mayr SA en 2014 à son Conseil d'administration et à son Directeur général, instances soumises à l'ORAb.

Le Conseil d'administration soumettra ce rapport de rémunération à l'approbation de l'assemblée générale du 29 avril 2015.

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale
Zwahlen & Mayr SA
Aigle

Nous avons effectué l'audit du rapport de rémunération (chapitre 3; pages 50 à 51) du 31 mars 2015 de Zwahlen & Mayr SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement et de la présentation sincère du rapport de rémunération conformément à la loi et à l'ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées en bourse (ORAb) incombe au Conseil d'administration. Il est également responsable de la définition des principes de rémunération et de la fixation des rémunérations individuelles.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur le rapport de rémunération ci-joint. Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles d'éthique et que notre audit soit planifié et réalisé de telle façon qu'il nous permette de constater avec une assurance raisonnable que le rapport de rémunération est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les indications relatives aux indemnités, prêts et crédits selon les articles 14 à 16 ORAb contenues dans le rapport de rémunération. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que le rapport de rémunération puisse contenir des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs. Cet audit comprend en outre une évaluation de l'adéquation des méthodes d'évaluation appliquées aux éléments de rémunération ainsi qu'une appréciation de la présentation du rapport de rémunération dans son ensemble.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

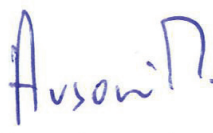
Opinion d'audit

Selon notre appréciation, le rapport de rémunération de Zwahlen & Mayr SA pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 est conforme à la loi et aux articles 14 à 16 de l'ORAb.

PricewaterhouseCoopers SA



Dominique Lustenberger
Expert-réviseur
Réviseur responsable



Marc Ausoni
Expert-réviseur

Lausanne, le 31 mars 2015

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone: +41 58 792 81 00, Téléfax: +41 58 792 81 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

COMPTES STATUTAIRES

Bilan

En KCHF

ACTIF

	31.12.2014	31.12.2013
Liquidités et équivalents de liquidités	5'411	3'346
Créances clients	8'614	10'044
Créances clients, parties liées	905	1'227
Créances fiscales	1'226	2'082
Autres créances	461	517
Stocks	8'010	7'384
Travaux en cours	35'947	59'907
Travaux en cours, parties liées	944	2'695
Total actifs circulants	61'518	87'202
Terrains et immeubles	12'455	9'867
Installations techniques et équipements	2'828	2'090
Outillage industriel et commercial	915	790
Autres immobilisations corporelles	214	267
Immobilisations en cours	559	1'074
Immobilisations corporelles	16'971	14'088
Autres immobilisations incorporelles	37	4
Immobilisations incorporelles	37	4
Total actifs immobilisés	17'008	14'092
Total actifs	78'526	101'294

COMPTES STATUTAIRES

Bilan

En KCHF

PASSIF ET FONDS PROPRES

	31.12.2014	31.12.2013
Dettes bancaires	11'793	11'758
Fournisseurs	7'884	11'491
Fournisseurs, parties liées	71	-
Avances sur travaux en cours	27'286	48'298
Dettes fiscales	48	25
Autres créanciers	1'943	2'362
Part à court terme des engagements de leasing	92	176
Provision p/frais de recherche et développement	400	400
Provisions p/litige et risques produits	420	420
Provision p/risques industriels et travaux de garantie	1'377	1'377
Total engagements à court terme	51'314	76'307
Engagements de leasing à long terme	90	182
Dettes bancaires	2'950	-
Total engagements à long terme	3'040	182
Capital-actions	14'040	14'040
Réserves générales	2'754	2'671
Réserves spéciales	1'100	1'100
Report de l'exercice précédent	6'911	5'914
Résultat de l'exercice	(633)	1'080
Total fonds propres	24'172	24'805
Total passifs et fonds propres	78'526	101'294

COMPTES STATUTAIRES

Compte de résultat

En KCHF

	2014	2013
Chiffre d'affaires net	64'610	87'162
Autres produits d'exploitation	114	81
Total des produits d'exploitation	64'724	87'243
Matières premières, consommables et marchandises	(25'179)	(26'835)
Services, jouissance de biens de tiers	(13'087)	(27'146)
Frais de personnel	(24'135)	(29'402)
Autres charges d'exploitation	(213)	157
Résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA)	2'110	4'017
Amortissements	(2'330)	(2'492)
Résultat opérationnel (EBIT)	(220)	1'525
Charges financières	(500)	(384)
Produits financiers	87	(61)
Résultat avant impôts	(633)	1'080
Impôts sur le bénéfice	-	-
Résultat net de la période	(633)	1'080

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

En KCHF

	31.12.2014	31.12.2013
Engagements en faveur de tiers (nombre)	71	65
Cautionnements et garanties sur trav. effectués	9'722	8'844
Unité constructions métalliques	9'433	8'676
Unité tubes inox	289	168
Restrictions de propriété pour propres engagements		
Actifs mis en gage en garantie de propres engagements		
Valeur au bilan	12'455	9'867
Constitution de gages	11'200	11'200
Utilisation de gages	9'200	9'200
Engagements de leasing opérationnels	21	27
Valeur d'assurance incendie des immobilisations corporelles		
Immeubles	34'365	34'365
Machines, installations, marchandises et mobilier	50'800	50'800

Participations importantes

Société	But	Capital de la société	Quote-part de participation	
			2014	2013
Efimex SA, Aigle	Etude, planification et réalisation de constructions de toute nature	CHF 600'000	100%	100%

Indications sur les actionnaires importants

Nom	Actions détenues (nominatives)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	25'000	35.61
Intesa Sanpaolo Holding International SA (anciennement Sanpaolo IMI International SA)	5'000	7.12
Nom	Actions détenues (porteurs)	Droit de vote en %
Sitindustrie Suisse SA	24'453	34.83
Personalvorsorgestiftung vonRoll infratec AG	2'650	3.77

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

Rémunération des principaux dirigeants

Conseil d'Administration

en CHF

		Indemnités	2014 Mandat	Total
Badoux Jean-Claude	Président	30'000		30'000
Bottecchia Carmello	Vice-Président	25'000		25'000
Rossetto Pierpaolo	Membre	15'000		15'000
Raggiotto Roberto	Membre	15'000		15'000
Total Conseil d'Administration		85'000	-	85'000

Conseil d'Administration

en CHF

		Indemnités	2013 Mandat	Total
Badoux Jean-Claude	Président	30'000		30'000
Bottecchia Carmello	Vice-Président	25'000		25'000
Rossetto Pierpaolo	Membre	15'000		15'000
Raggiotto Roberto	Membre	15'000		15'000
Total Conseil d'Administration		85'000	-	85'000

COMPTES STATUTAIRES

Annexe

Direction

		2014		
en CHF		Indemnités versées	Charges de prévoyance	Total
Eric Aigroz	Directeur général	245'999	27'415	273'414
Autres membres de la direction		906'167	116'620	1'022'787
Total Direction		1'152'166	144'035	1'296'201

		2013		
en CHF		Indemnités versées	Charges de prévoyance	Total
Eric Aigroz	Directeur général	245'628	27'374	273'002
Autres membres de la direction		1'175'128	130'667	1'305'795
Total Direction		1'420'756	158'041	1'578'797

Information sur l'évaluation des risques

Conformément aux exigences légales de l'art 663b du CO, Zwahlen & Mayr SA a procédé à l'évaluation des risques de la société. La direction a été mandatée par le Conseil d'administration afin de procéder à l'évaluation des risques. Des séances de travail ont été planifiées et exécutées par cette dernière dans le but d'établir une matrice des risques et de proposer une stratégie afin de pouvoir les diminuer ou les gérer. Le comité exécutif a participé à plusieurs de ces séances et notamment celles qui traitaient des points relevant de la stratégie d'entreprise. Sur la base des travaux de la direction, le Conseil d'administration a consacré une séance d'analyse des risques stratégiques et a validé les documents ainsi que les processus proposés.

Le Conseil d'administration et la Direction ont procédé en 2014 à une revue des risques.

Zwahlen & Mayr S.A., Aigle

KCHF

Bénéfice reporté de l'exercice précédent	6'911
Perte de l'exercice 2014	(633)
Bénéfice au bilan	6'278

Proposition du Conseil d'administration:

Attribution à la réserve générale	-
Report en nouvel exercice	6'278
Bénéfice au bilan	6'278

Rapport de l'organe de révision
à l'Assemblée générale de
Zwahlen & Mayr SA
Aigle

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Zwahlen & Mayr SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes et l'annexe (pages 53 à 58) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne
Téléphone: +41 58 792 81 00, Téléfax: +41 58 792 81 10, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'D. Lustenberger'.

Dominique Lustenberger

Expert-réviseur
Réviseur responsable

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Marc Ausoni'.

Marc Ausoni

Expert-réviseur

Lausanne, le 31 mars 2015

Handwriting practice lines consisting of 28 horizontal dotted lines.

Handwriting practice lines consisting of 28 horizontal dotted lines.



ZWAHLEN&MAYR SA

Zwahlen & Mayr S.A., zone industrielle 2, 1860 Aigle
tél. 024 468 46 46 - fax 024 468 46 00
e-mail info@zwahlen.ch - www.zwahlen.ch